

**DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE D'AVIGNON**

**TRANSFORMATION DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE D'AVIGNON EN HOTEL**

Place du Palais des Papes - 84 000 AVIGNON -

Maître d'ouvrage :

EAD Ltd

3, Belsize Place - LONDON NW3 5AL

Email : studio@ead.c.o.uk

ETUDE PATRIMONIALE

- PARCELLE 327 - HOTEL DES MONNAIES -

- PARCELLE 326 - RUE DE LA BALANCE -



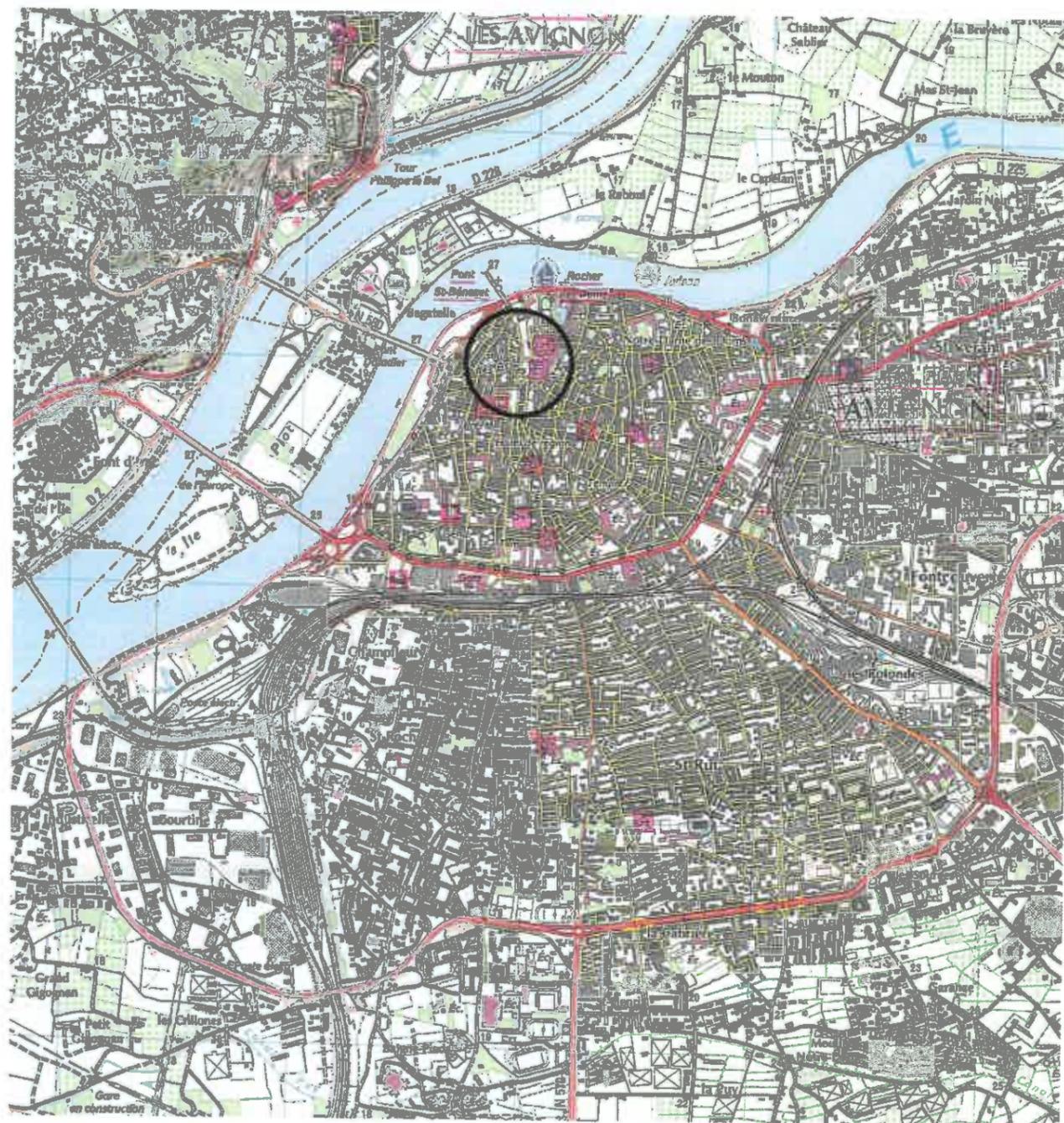
Date : Le 31 Mars 2010

Ech : 1/100

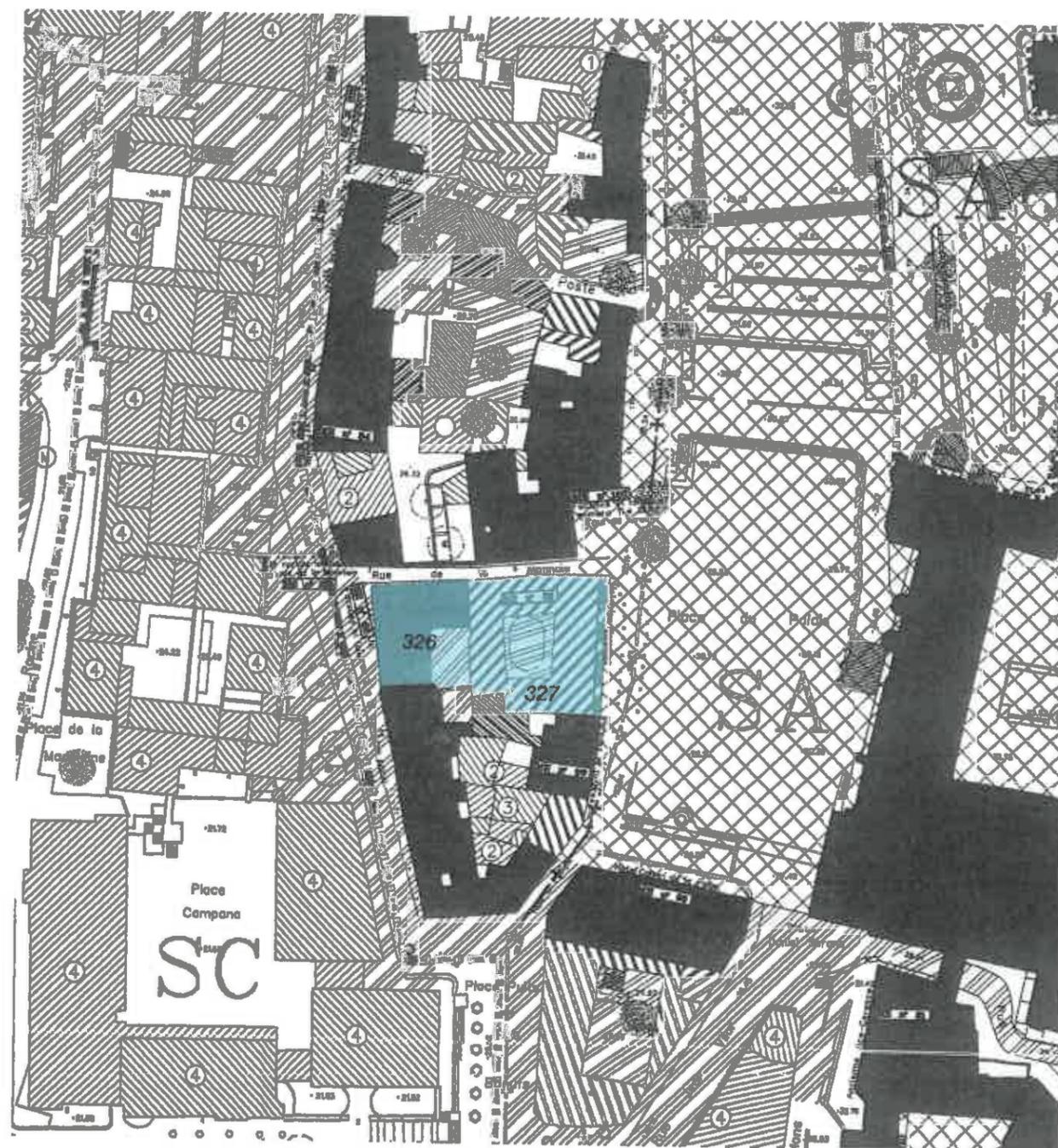
MAITRISE D'OEUVRE :

Cabinet MOOSE
Jean Louis Mognetti - ARCHTECTE DPLG
*26, Rue Annanelle
84 000 AVIGNON
Tel : 04.90.82.35.46 / Fax : 04.90.86.81.94
Email : contact@moose.fr*

**Michel ESCANDE - ARCHITECTE D.E.S.A. -
ARCHITECTE DU PATRIMOINE**
*26, Rue Rempart du Rhône
84 000 AVIGNON
Tel : 04.90.82.54.97 / Fax : 04.90.86.42.03
Email : michel.escande@9business.fr
COLLABORATEUR Laurent SALLIER*

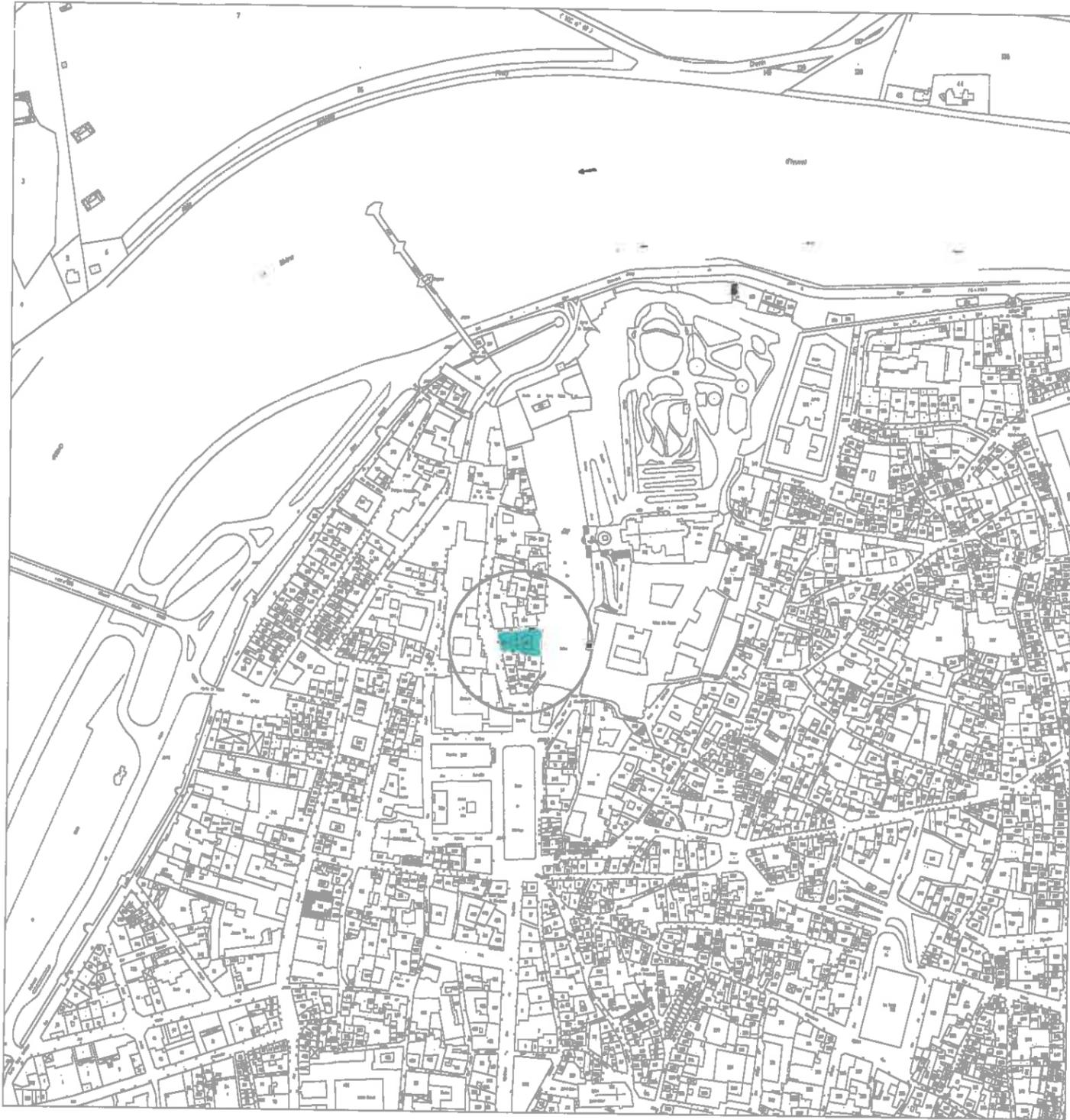


PLAN DE SITUATION
Ech : 1/25 000



EXTRAIT DU P. S.M.V d' AVIGNON
Ech : 1/1 000

-  - Immeubles protégés au titre des Monuments Historiques.
-  - Espace Protégé (C-cour, J-jardin, E-esplanade)
-  - Immeubles ou parties d'immeubles dont la démolition, l'enlèvement, la modification ou l'altération sont interdits
-  - Façades, Fragments protégés au titre des Monuments Historiques



PLAN CADASTRAL Ech: 1/ 5000 e



PLAN CADASTRAL Ech: 1/ 500 e

NOTICE DE PRESENTATION

- Situation - rappel historique
- Chronologie - iconographie (planches graphiques)
- Etat des lieux (planches graphiques)
- Propositions

1/ Situation- rappel historique

Le présent dossier concerne la reconversion de l'ancien conservatoire municipal de la ville d'Avignon en hôtel de grand standing.

Le conservatoire de musique de la ville d'Avignon occupait jusqu'en 2007 deux parcelles distinctes : DI 326 et 327.

- DI 326, à l'angle de la rue de la balance et de la rue de la Monnaie
- DI 327, à l'angle de la rue de la Monnaie et de la Place du Palais.

La parcelle DI 327 abrite l'ancien Hôtel des Monnaies, dont les origines remontent au début du XVII^e siècle.

Adrien MARCEL indique « c'est en 1619, sous le pontificat de Paul V (Camille BORGHESE), dans la légation de Scipion CAFARELLI, cardinal BORGHESE, et la vice légation de Jean François de BAGNI, que cet hôtel fut érigé »

D'autres textes suggèrent une reconstruction ou une réfection de ce lieu où l'on battait monnaie; les plans anciens de la Ville ne font rien apparaître de précis à cet emplacement.

Adrien Marcel précise « la ville d'Avignon avait eu différents ateliers monétaires avant qu'on ne songeât à construire l'hôtel de la place du Palais »

Il ne fut plus frappé de monnaie en Avignon après la légation du cardinal Ottoboni (1690/1691)

Présenté par les historiens comme le premier bâtiment civil possédant une façade « à l'italienne » caractéristique par son rez de chaussée percé de quatre baies symétriquement implantées deux par deux autour d'une large porte en plein cintre, et orné de lits de pierres à bossage, elle surprend surtout par les deux niveaux aveugles surmontés par une balustrade à pilastres. Cette dernière supporte quatre boules de pierre et quatre statues (deux aigles au centre et deux dragons aux extrémités) dont les proportions contribuent à l'aspect théâtral de la façade.

Les bas reliefs du niveau 1, allégories aux armes des BORGHESE, entourent une plaque commémorative « Le pape Paul V fit ériger et orner cette maison destinée à fondre et à frapper, l'or, l'argent et le bronze aux soins de Jean François de Bagni, archevêque de Patrac, vice-légat d'Avignon, en l'an de grâce 1619 »

Au dernier niveau, centré et axé sur la façade, un autre bas relief se compose de deux anges joufflus maintenant un cartouche aux armes des BORGHESE.

Pour reprendre la synthèse faite par Didier Repellin, architecte en chef des monuments historiques, dans son étude « Schéma directeur de la Place du Palais » du 31 juillet 2007: « Devant le silence des textes, on s'est longtemps demandé quel artiste pouvait être l'auteur de cette création si italienne. On s'est aperçu au siècle dernier de la présence en Avignon, entre 1615 et 1634, du sculpteur florentin Simone Bartolacci. Comme on prêtait à cette façade quelques ressemblances avec des édifices du bord de l'Arno, on a conclu que c'était lui. Cependant si les bossages évoquent le palais Pitti, ils sont souvent utilisés en France jusqu'à la révolution.

Plus récemment, Fernand Benoît et Jean Jacques Gloton ont voulu voir dans ce morceau de la Rome pontificale - stylistiquement plus près du Tibre que de l'Arno - une oeuvre de jeunesse de La Valfrenière, hypothèse qui rendrait compte tant de l'accent romain de la composition que de son peu de conformité avec ce que donnera plus tard l'artiste. Il est cependant difficile de trancher »

Les noms des architectes et sculpteurs ayant œuvré nous sont inconnus, les archives locales ont été détruites par les troupes de Louis XV. Compte tenu de l'importance du rôle de ce bâtiment et son « appropriation » par le pape Paul V, il serait intéressant de pouvoir mener des recherches dans les archives du Vatican, les décisions faces à un tel investissement n'ayant peut-être pas été prises en Avignon mais plutôt à Rome.

L'affectation de l'édifice ne nous est pas connue entre 1691 et 1770.

Il abritera une caserne des chevaux-légers entre 1770 et 1790, puis une caserne de gendarmerie entre 1790 et 1840. (planche 1 chronologie-iconographie)

Des plans d'aménagement des locaux de la gendarmerie en 1808 (ADV 4N VRAC) nous sont connus; ils ne diffèrent pas trop de ceux de l'état des lieux (Albert CONIL état des lieux août 1974 et Jacques Blanc géomètre expert, octobre 1989) du conservatoire de musique, avant les grands travaux de restructuration entrepris en 1991.

D.BADOIS, de la Mission de l'Inventaire Historique précise:

« A cette époque, le bâtiment pouvait contenir 22 lits au premier étage, le rez de chaussée se composait de magasins à fourrage et d'écuries pouvant accueillir une dizaine de chevaux, la cour intérieure était à ciel ouvert (planche 2 chronologie-iconographie)

Sous la municipalité de GEOFFROY, un échange passé le 11 juin 1840 devant maître PONS, notaire en Avignon, a eu lieu entre la Ville et le Département de Vaucluse. (voir en annexe)

La ville cède au département le local dit « des Amis du Roy », le département lui cède « l'Hôtel des Monnaies » sis au 9 Place du Palais, plus une valeur de 6 000 francs.

La Ville utilise d'abord cette bâtisse à des fins administratives de 1846 à 1852 (relogement des services durant la reconstruction de l'actuel Hôtel de Ville), avant d'y installer le conservatoire de musique en 1860 (planche 3 chronologie-iconographie)

En 1862, la façade de l'Hôtel des Monnaies est classée sur la liste des monuments historiques. (planche 4 chronologie-iconographie)

Adrien Marcel indique « l'Hôtel n'était pas au bout des mutilations qu'il avait à subir.

... Au lieu de faire procéder aux réparations nécessaires, le maire d'Avignon, Porquery de Boisserin, par arrêté du 21 octobre 1899, prescrivit que toutes les pierres et parties quelconques de la façade du Conservatoire de musique qui menaçaient ruine, seraient immédiatement abattues ... (planche 5 chronologie-iconographie)

D.BADOIS, de la Mission de l'Inventaire Historique précise:

« En 1910 la Commission des Monuments Historiques engage la restauration de la façade sous la direction de l'architecte en chef des monuments historiques Henri NODET et de l'architecte du Département VALENTIN. C'est grâce à Joseph GIRARD, conservateur au musée Calvet et de la bibliothèque d'Avignon que la grande inscription au dessus de la porte d'entrée a été restituée telle qu'à son origine »

Le 11 juillet 1912, le Préfet reçoit l'autorisation d'entreprendre les travaux, le montant des devis (21 768,73 Fr) est entièrement prise en charge par l'administration des Beaux Arts. Il est intéressant de noter que l'étude du 30/11/1909 d'Henri NODET, prévoyait la restitution des quatre aigles au sommet du bâtiment, et que finalement deux dragons ailés ont été positionnés aux extrémités de la façade.

(planche 6 chronologie-iconographie)

L'ensemble des sculptures sont l'œuvre de Léopold BULLA, célèbre sculpteur domicilié 29, rue du Four de la Terre, en Avignon.

Le devis du 27 février 1911, stipule « sculpture d'aigle ou dragon, entièrement finie sur pierre d'Oppède-Estaillade ... »

Les travaux de maçonnerie et couverture sont exécutés par Philippe LAURENT, entrepreneur de maçonneries, au 38 rue Rempart du Rhône, selon un devis, du 27 février 1911, de 14 102, 28 francs « imprévus non compris, ... sur lesquels je souscris un rabais uniforme de 5, 75 fr par cent francs »

Le 30 avril 1912, un devis complémentaire est réalisé par Henri NODET, pour le rétablissement de l'inscription sur dalles en pierre de Lens et la sculpture sur pierre de Bearecueil du blason de Paul V.

Le 4 juillet 1913, les travaux sont terminés et le décompte des travaux est accepté.

Les travaux réalisés sont clairement identifiables, aucune patine n'est apposée de façon à distinguer les parties neuves de celles d'origine. (planches 7/8/9 chronologie-iconographie)

D'autres campagnes de travaux seront entreprises sur cette façade:

Dominique RONSSERAY, architecte en chef des monuments historiques réalise une étude de restauration de la façade accordée en séance du conseil municipal du 11 juillet 1985.

Elle aboutit au marché de travaux avec l'entreprise GIRARD, daté du 21 juillet 1986.

Différents attachements sont détaillés et prévoit:

« fourniture et pose de pierre de taille pour remplacement des parties abimées, Pierre de la Roche d'Espeil pour les parements moulurés type corniche et roche du Mas de Carle pour les chaînes d'angles en bossage, comprenant la fourniture et le débitage par tous moyens mécaniques, toutes tailles des lits et des joints, les refouillements préalables exécutés par tous moyens, la pose effectuée dans toutes conditions avec joints fichés ou coulés »

La façade sera également nettoyée « à la rampe »

Didier REPELLIN, architecte en chef des monuments historiques obtient le 3 novembre 1999, une autorisation de travaux pour interventions de sécurité et d'entretien sur la balustrade.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise MASTRAN, d'Arles et consisteront en :

« Ragréage sur pierre de taille, comprenant, la purge des parties endommagées, la reminéralisation de la pierre, la mise en place d'armatures pour support de masse de mortier pierre, la confection de fers pour gabarits permettant la reconstitution des moulures.

La récupération des morceaux de pierres pouvant être réemployés, avec collage à l'aide de résines et goujons. Patine pour harmonisation avec l'existant »

La plus importante intervention concernera, non pas la façade de la place du Palais (rien n'est précisé dans les notices des travaux); mais la restructuration complète du bâtiment entreprise en 1990-1991 par les services techniques de la Mairie, sous les directives de François SCHLATTER, architecte.

Les études engagées et terminées, assorties d'une estimation des travaux, sont présentées au conseil municipal qui vote le 19 janvier 1990 la réalisation des travaux.

La notice des travaux précise:

« le bâtiment côté Balance a été restauré dans les années 80.

Le bâtiment côté Place du Palais des Papes comprend 3 niveaux (RDC + 2) dont seuls le rez de chaussée et la moitié du 1^{er} étage sont utilisés, le reste des surfaces étant peu sûr (vétusté des structures) et ne répondant pas aux critères d'évacuation des personnes en cas de sinistre...

Les contraintes principales sont d'ordre distributives. Actuellement, le bâtiment est desservi par deux escaliers intérieurs (hors normes) et de circulations périphériques qui limitent considérablement la surface utile des salles. Les autres contraintes sont d'ordre technique et nécessiteront la reprise totale des planchers et toiture ainsi que la suppression de refends non utiles. Plusieurs hypothèses d'aménagement de ce bâtiment ont été formulées ... La plus adaptée serait de couvrir cette cour par une verrière et de réaliser dans cette cour, les circulations verticales et horizontales permettant de desservir les différentes salles ... »

L'avis de l'architecte des monuments historiques, Dominique RONSSERAY en date du 23 août 1990 précise: « ...le projet présenté dans ce dossier ne concerne pas cet élément en particulier (la façade classée), et je partage entièrement les avis de Madame DIDIER, Inspecteur des Monuments Historiques, et de Monsieur LALLEMAND (Architecte des Bâtiments de France), car cet aménagement ne concerne pas les parties classées »

Le chantier débutera le 11 avril 1990 et sera réceptionné le 3 juillet 1991.

Les planchers existants seront démolis et réalisés en béton armé, poutrelles - hourdis, les escaliers disparaîtront et les circulations verticale et horizontale seront implantées dans la cour intérieure. Le bâtiment sera mis en relation à chaque niveau avec le bâtiment mitoyen implanté sur la parcelle DI 326, restauré en 1978 par l'architecte Albert CONIL.

La parcelle DI 326, 16 rue de la Balance abrite un bâtiment connu sous l'appellation « imprimerie NIEL »

Adrien MARCEL indique « Au XVII^{ème} siècle, il existait sur l'emplacement de ce grand immeuble quatre maisons ... qui furent rassemblées par groupe de deux. L'imprimeur-libraire NIEL acheta ces deux groupes ... le 16 mars 1763 et l'autre ... le 25 juin 1764. Le tout confrontait au couchant la rue de la Balance et au levant la « maison du grand palais appelée la « Monnoye »... Jean -Joseph NIEL, devenu propriétaire des quatre maisons de la rue de la Balance et de la rue de la Monnaie, les fit abattre et les remplaça par celle que nous voyons aujourd'hui...

Cette famille NIEL, et surtout Catherine, était très fortement attachée au parti Papiste, de sorte que lorsque le parti révolutionnaire, qui voulait l'annexion d'Avignon et du Comtat à la France, l'eut emporté, il s'empessa de faire arrêter en septembre 1791, Catherine, son fils, son beau frère et le fils de celui-ci ... Tous les quatre périrent dans le massacre de la Glacière, qui eut lieu dans la nuit du 16 au 17 octobre 1791.

Quant à Jean-Joseph NIEL, on le laissa d'abord tranquille et, au mois de pluviose, an II, il put faire, en vue de l'emprunt forcé d'un milliard, la déclaration de ses biens parmi lesquels était mentionnée la maison de la rue de la Balance « laquelle dit-il n'est ni finie, ni meublée ... » ... il fut arrêté à son tour ... condamné à mort et guillotiné à Orange le 22 juin 1794...

Les meubles et effets furent inventoriés et mis sous scellés...

Les commissaires Pierre ARGELIER et Jean MARTIN furent chargés d'expertiser et estimer les biens confisqués ... néanmoins la sœur du supplicié, épouse FIRMIN, obtint la restitution du bien dont l'estimation fut établie à 8 000 livres, attendu que la maison exigeait de grandes réparations dans l'intérieur pour être habitable ...

Le 14 floréal an IX (24 mai 1801), les époux FIRMIN vendirent cet immeuble, qui avait cour, écurie et deux remises à Pierre DELORME, négociant ... »

« Le bien passe de mains en mains, d'abord à CEALIS Claude, négociant, puis au lithographe Joseph MAGNY, ce sont ses héritières, sa veuve et sa fille qui le revendent en 1861 à un certain GUIMBERT, lequel le cèdera à Jean-Joseph QUEYRANNE en 1882. Vers 1900, la propriété est découpée en parcelles: celle qui nous concerne passera à Jean Baptiste Jules François RENAUD en 1905, puis à Hyppolyte Marie Paul DUMAZER et enfin en 1914 à Léonce MAGNAN, cocher de son état. Sa belle fille, sa fille le vendront en 1963 à la SEDV Rappelons qu'en 1942, les n° 2 à 52 du côté droit de la rue de la Balance ont leurs façades et leurs toitures « inscrites » par arrêt du 20 novembre. »

(extrait des recherches menées par Danielle BADOIS Mission de l'Inventaire Historique de la ville d'Avignon)

Dans le cadre de l'opération de restauration urbaine de la Balance, concédée à la Société d'Equipement du Département de Vaucluse (SEDV) par délibération du conseil municipal du 17 mars 1961, la parcelle DI 326 est acquise le 22 janvier 1963 par la SEDV et la vente enregistrée au bureau des hypothèques le 6 février 1963.

Les premières interventions d'Albert CONIL semblent remonter au 12 octobre 1972, date inscrite sur les cartouches de l'état des lieux de l'immeuble du 16, rue de la Balance. La date du 12 août 1974 est inscrite sur les documents d'état des lieux de l'ensemble comprenant également l'Hôtel des Monnaies. Il semble qu'un projet de restauration de l'ensemble ait été étudié mais le coût annoncé n'a pas permis d'y donner suite.

Il se voit donc confié la seule restauration de l'immeuble du 16 rue de la Balance.

Dans une note du 10 juillet 1978, Albert CONIL rappelle la chronologie de son travail

- 27/06/1974: La ville d'Avignon, via la SEDV confie à son agence les études d'aménagement du conservatoire de musique de la Ville.
- Mai 1975: Premières études suggérant les démolitions intérieures dans le conservatoire et l'aménagement du 16 rue de la Balance.
- 8/08/1975: Première proposition
- 10/09/1975: Deuxième proposition
- 22/09/1975: Troisième proposition, adoptée par le Conseil Municipal d'Avignon
- 25/08/1976: Dépôt demande de permis de construire, observations de l'architecte en chef des monuments historiques et de l'architecte des bâtiments de France, qui demandent la conservation de l'escalier d'origine et l'intégration dans le bâtiment de l'escalier de secours prévu dans la cour. (la cloison courbe encore visible à ce jour est le reste de cette cage d'escalier partiellement démolie par la suite lors de la mise en communication des deux bâtiments)
- 28/12/1977
- 17/01/1978: Ordres de service n° 3 et 4, engageant les études APD et DCE
- 10/07/1978: Permis de construire accordé n° 84/78/83219

L'opération se poursuit

- 26/03/1979: Approbation de l'avant projet
- 06/06/1979: Délibération du Conseil Municipal pour l'acquisition de l'immeuble à la SEDV
- 20/06/1980: Déclaration d'achèvement des travaux

La lecture des documents, confortés par la réalisation de sondages, confirment la présence sous les faux plafonds acoustiques, des planchers bois d'origine, conservés et utilisés comme fond de coffrage des planchers coulés en béton armé.

L'état des lieux fait apparaître l'occupation partielle de la cour par un bâtiment en R+1., aujourd'hui disparu.

Une cage d'escalier secondaire s'accolait au mur mitoyen avec l'Hôtel des Monnaies, le long de la rue. De nombreuses cheminées ont été détruites ainsi que les décors qui souvent les accompagnent.

La conservation des façades, du hall et de la cage d'escalier ainsi que la préservation des planchers bois permettent aujourd'hui la mise en valeur de cette partie de l'hôtel projeté.

NOTA : Cette recherche a été menée principalement aux archives municipales d'Avignon en collaboration avec Monsieur Christian Leliboux ainsi qu'aux archives départementales de Vaucluse.

Propositions d'intervention.

L'histoire des restaurations de la façade de l'Hôtel des Monnaies met en évidence des pathologies liées à la présence de l'humidité et à ses actions sur les différentes natures de pierre et l'emplacement de celles-ci :

- altération sur la statuaire, la balustrade et son support, en tête de l'édifice
- altération sur la corniche, les bandeaux et les bas reliefs (parties saillantes) de la façade
- altération sur les joints entre blocs de pierre en parties courantes
- altération sur les chaînes d'angle et les parties courantes en pierre bosselées du rez de chaussée.

Ces altérations proviennent de la stagnation de l'eau de son infiltration dans la pierre et des éclatements provoqués à plus ou moins long terme par le gel, par l'érosion du vent (statuaire et parties saillantes)

Les autres phénomènes sont principalement liés aux remontées capillaires et aux pathologies qu'elles provoquent: alvéolisation et desquamation.

Sur la façade ouverte sur la rue de la Monnaie, la mise en place d'un enduit dont le corps principal est réalisé au ciment, cache les dégradations en profondeur qui altère la construction initiale en pierre. Cet état de fait est également présent sur une partie des façades ouvertes sur la cour intérieure de l'immeuble du 16, rue de la Balance. .

Les propositions de réparations sont distinctes :

- statuaire, balustrade, bandeaux, corniche : diagnostic précis et réalisation d'un plan de calepinage pour identifier les altérations (cassures, érosions)
Selon le rôle des éléments repérés, remplacement par greffe partielle ou totale sur les éléments ayant un rôle de protection (corniche, bandeaux) ou mise en œuvre d'un ragréage au mortier de pierre composé d'éléments similaires à la pierre en place.
- Parties courantes en étage : enlèvement des joints non adhérents et rejointoiement par mortier de chaux additionné de sable de pays similaire à la nature du mortier en place
- Parties courantes en rez de chaussée (pierres bosselées) et chaînes d'angle : diagnostic précis et réalisation d'un plan de calepinage pour remplacement en tiroir des pierres trop altérées à sceller au mortier de chaux ou mise en œuvre d'un ragréage de réparation au mortier de pierre composé d'éléments similaires à la pierre en place.

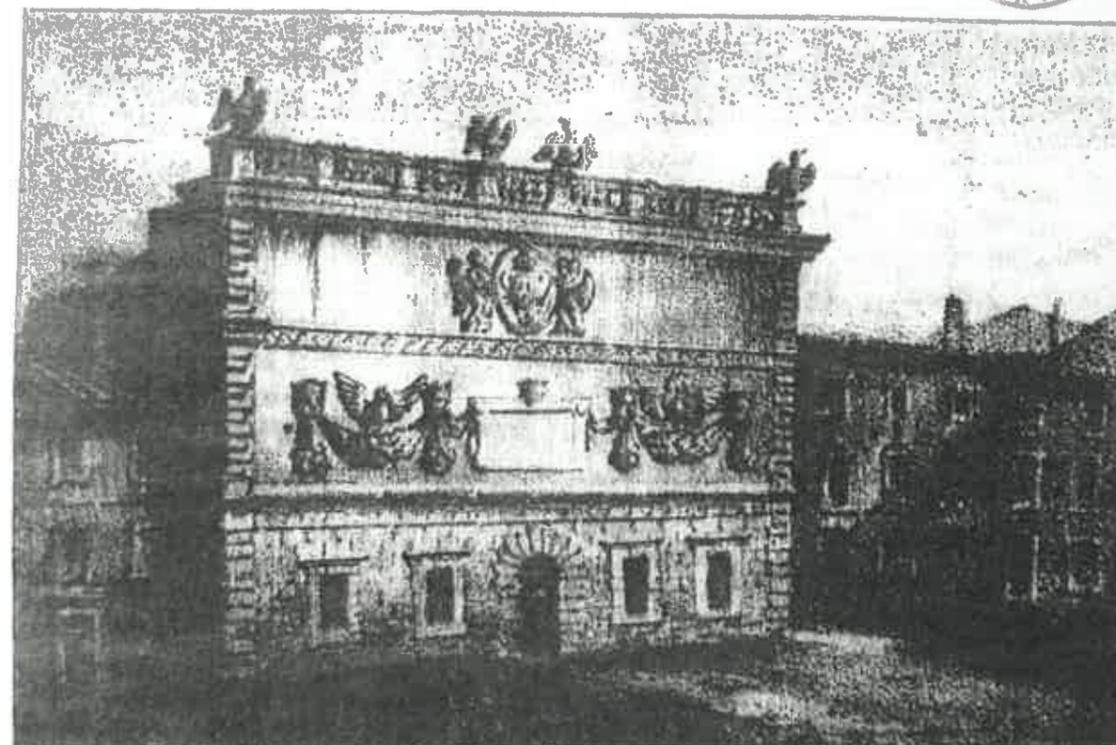
En complément il sera négocié avec les services techniques de la Ville la mise en place d'un caniveau recouvert par une grille en fonte et relié au réseau d'eau pluviale, en pied de la façade ouvrant sur la Place du Palais. Cette disposition permettra de capter les eaux de ruissellement et de les éloigner des blocs de pierre formant le soubassement ainsi que d'aérer ces mêmes blocs soumis aux remontées capillaires.

Sur les façades ouvrant sur la rue de la Monnaie, la mise en œuvre d'un soubassement « sacrificiel » en mortier de chaux, réalisé après piquage sur 1 m de hauteur des enduits ciment en place, permettra de la même manière de capter les remontées capillaires et d'éviter leur progression plus en hauteur sur les éléments en pierre.

Le rez de chaussée de l'immeuble du 16, rue de la Balance sera entièrement réenduit au mortier de chaux, après piquage de l'enduit ciment en place.

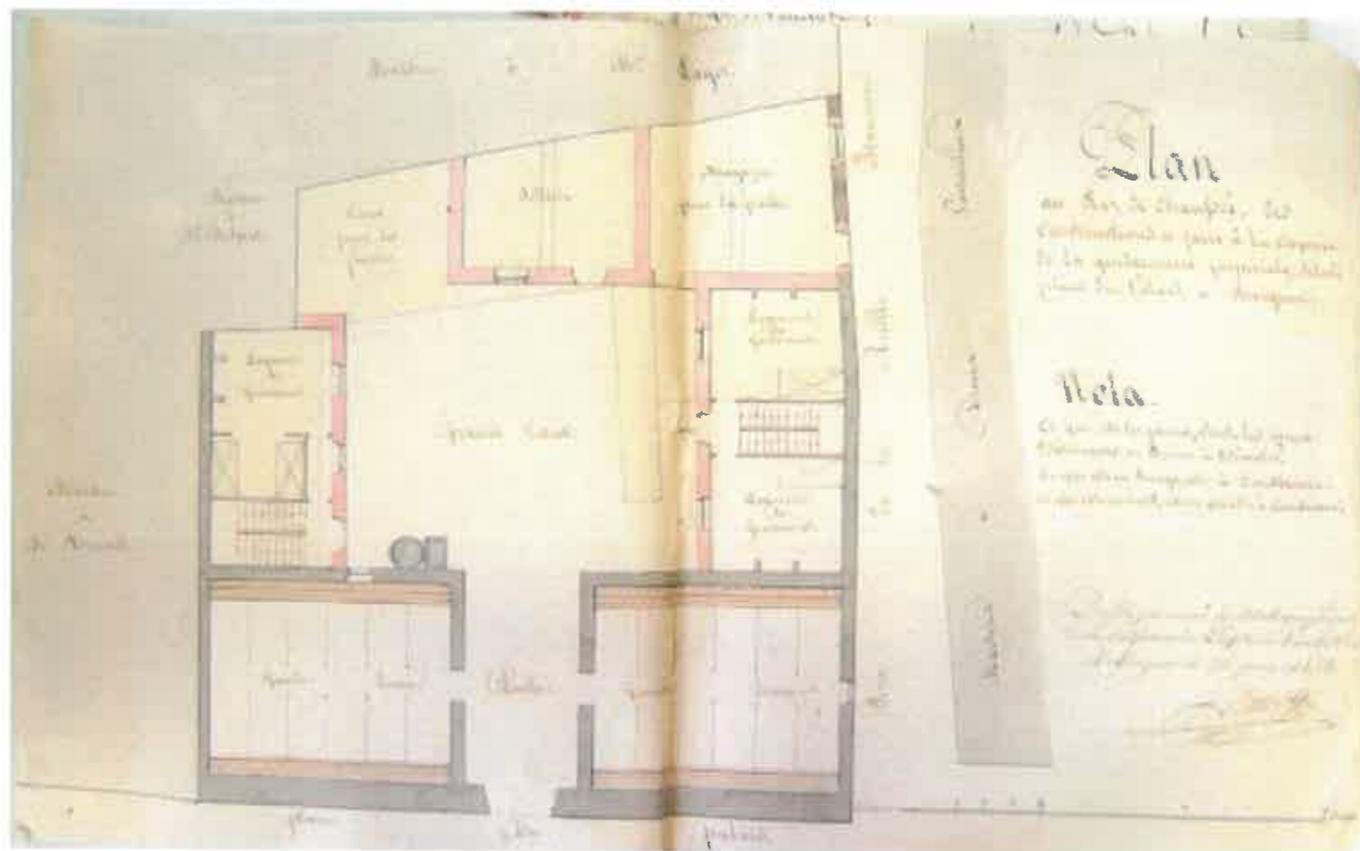


*"Claude Marie GORDOT" - 1774 -
Vue de la Place du Palais des Papes avec Cortège d'un Vice-légat (Musée CALVET)*

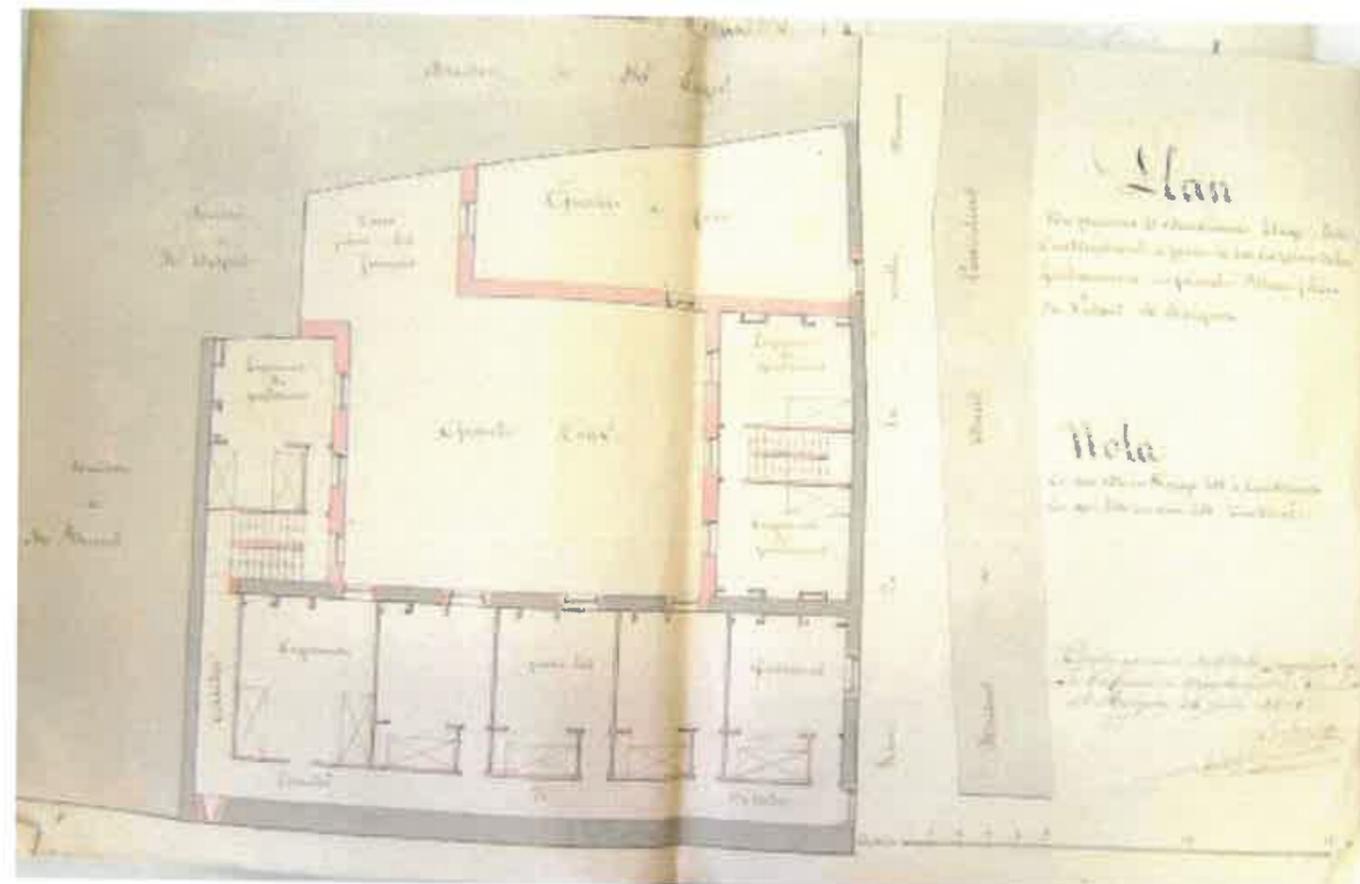


L'ancien Hôtel des Monnaies vers 1830 - "Lithographie de Guichard Ainé" (Musée CALVET)

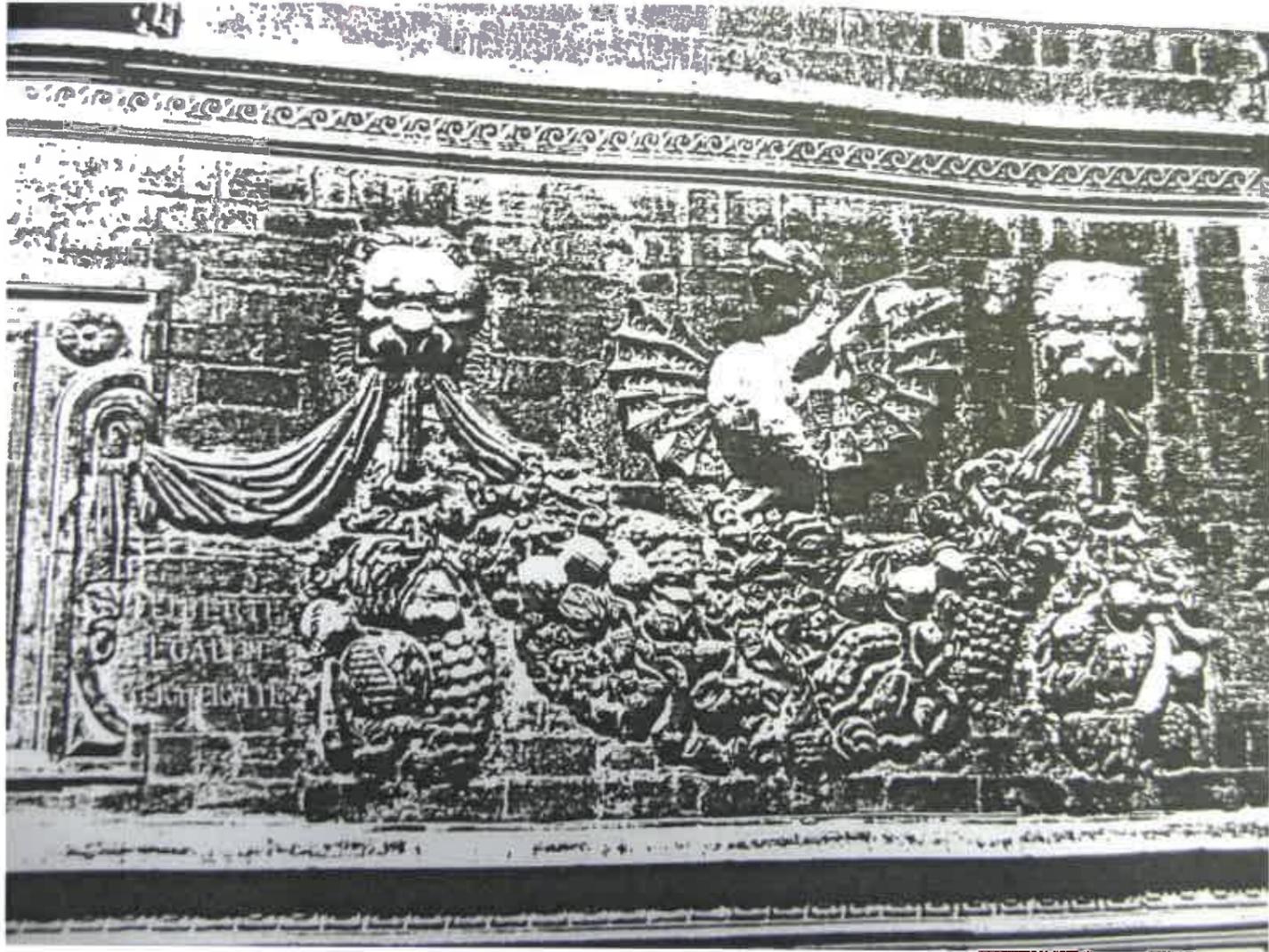
**- CHRONOLOGIE - ICONOGRAPHIE - PLANCHE 1 -
Façade Place du Palais des Papes - Hôtel des Monnaies**



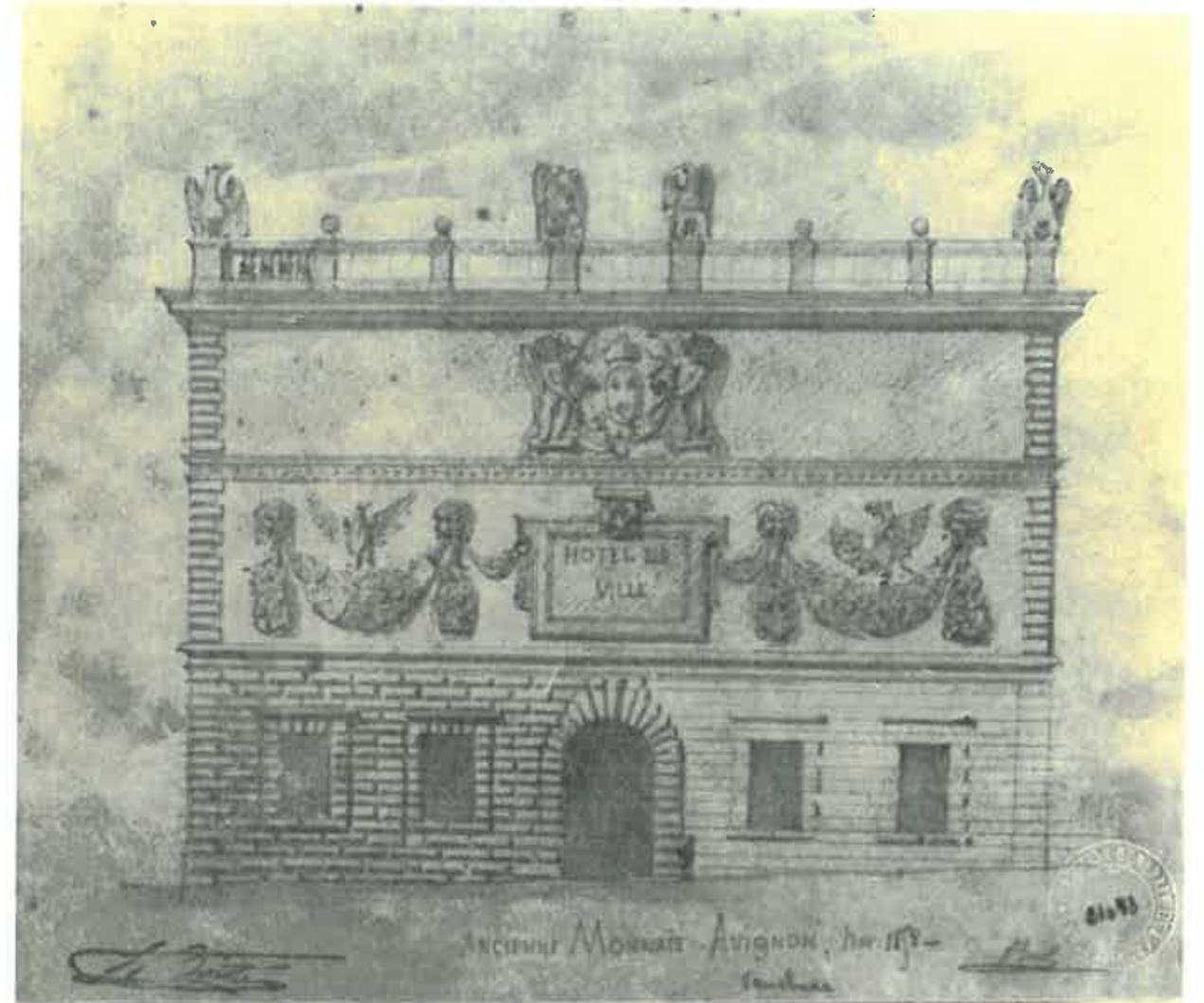
*Plan des travaux à effectuer à la Gendarmerie en 1808, Rez de Chaussée
(A.D.V.4N VRAC)*



*Plan des travaux à effectuer à la Gendarmerie en 1808, Niveau +1
(A.D.V.4N VRAC)*

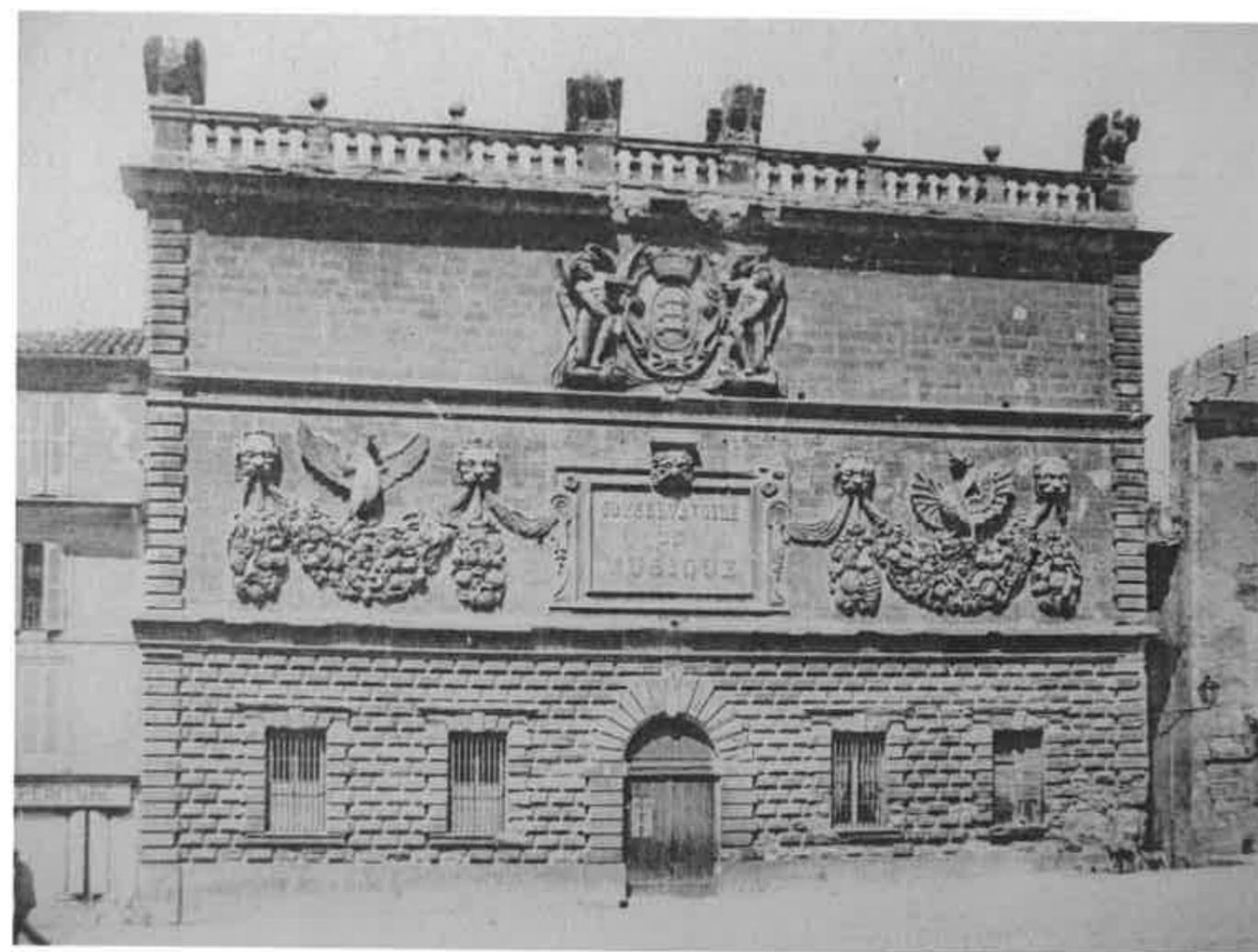
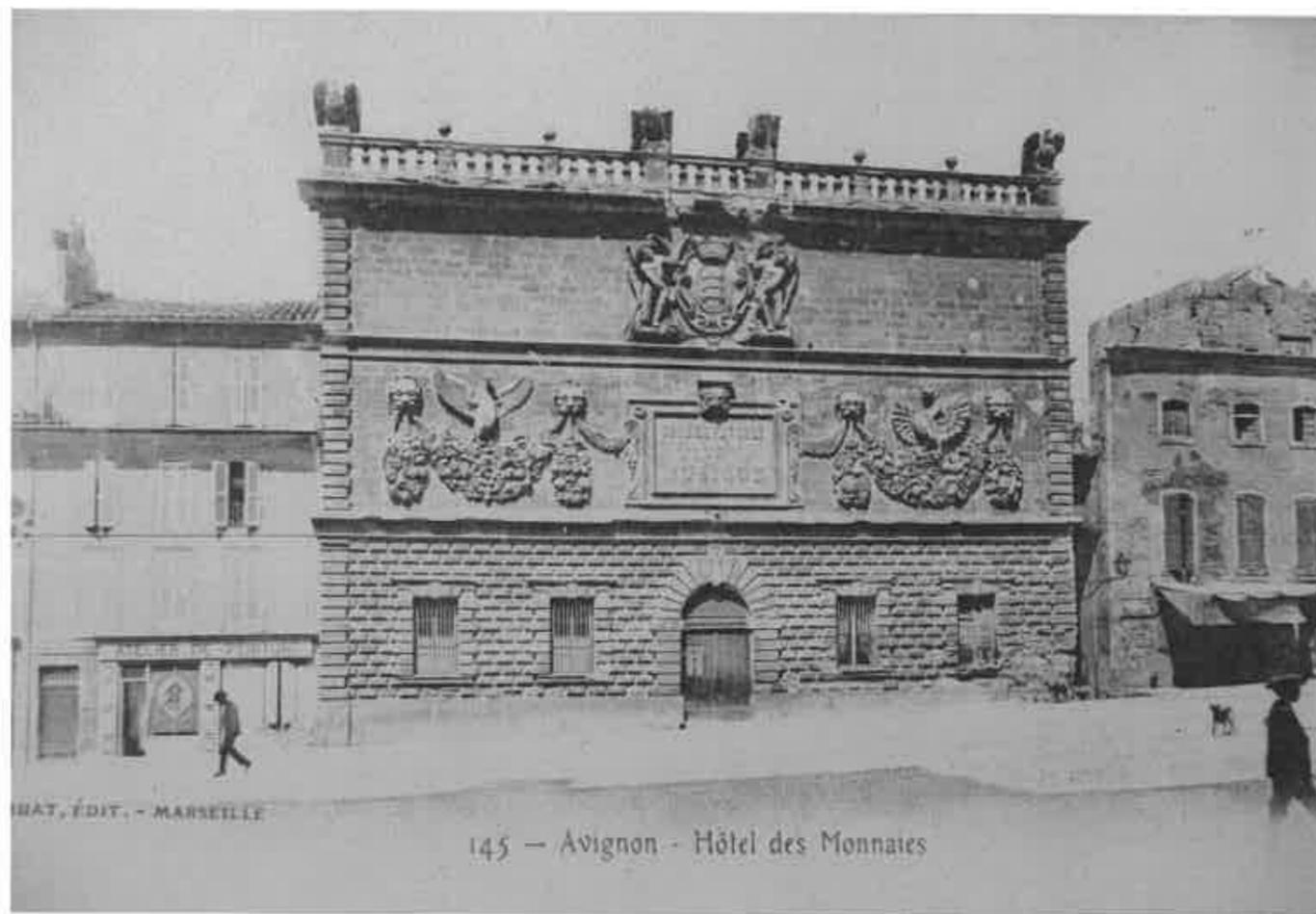


Inscription "LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE" sur décor mouluré



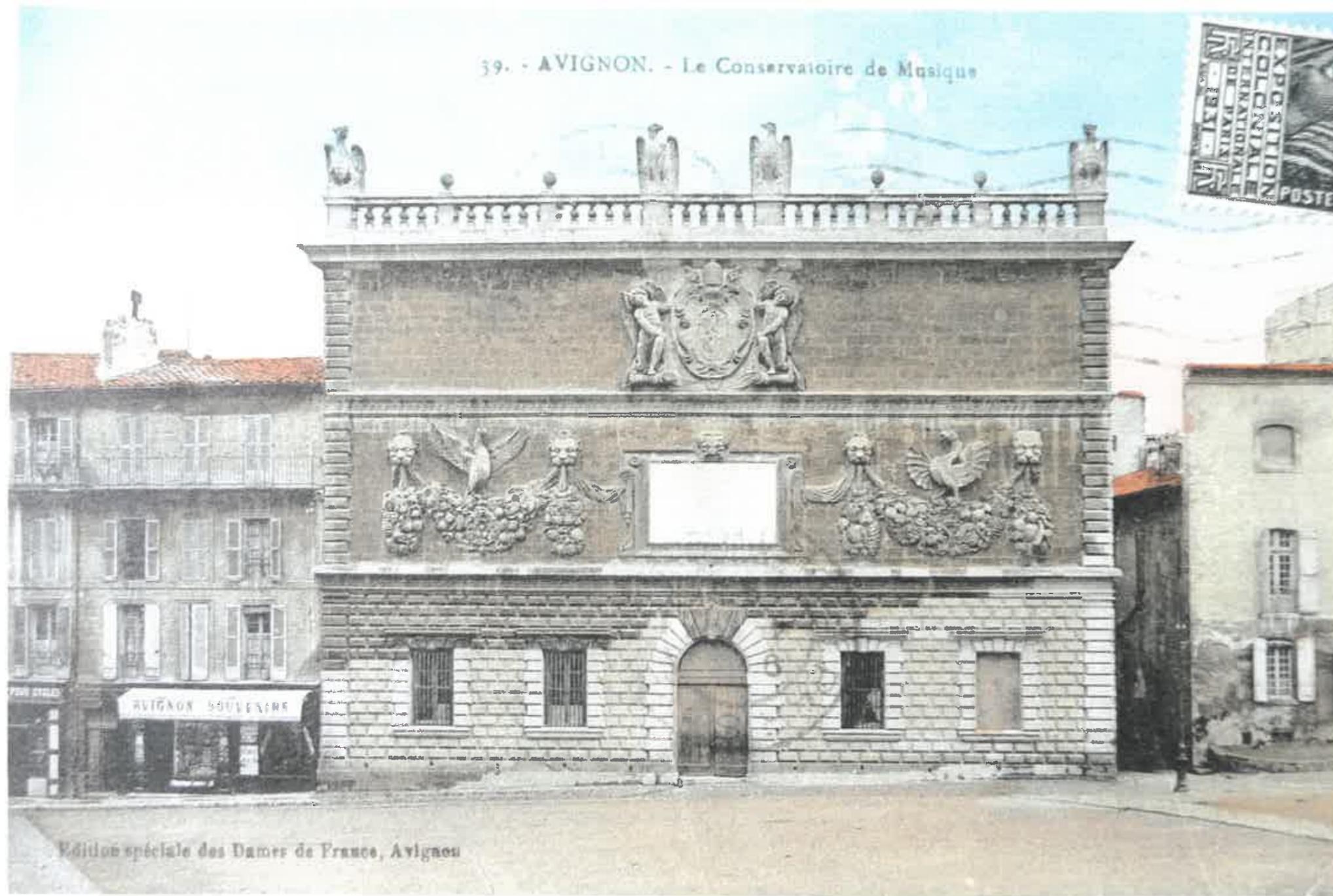
Dessin Hôtel des Monnaies - 1858 -

- CHRONOLOGIE - ICONOGRAPHIE - PLANCHE 3 -
Façade Place du Palais des Papes - Hôtel des Monnaies



Cartes Postales de la Façade de l'Hôtel des Monnaies - "Avant 1899"

- CHRONOLOGIE - ICONOGRAPHIE - PLANCHE 4 -
Façade Place du Palais des Papes - Hôtel des Monnaies (Avant 1899)



*Photo de la Première campagne de Restauration du début du XXeme Siècle - Accordée en 1912 -
Suivies par "H.NODET - Architecte en Chef des Monuments Historiques"*

**- CHRONOLOGIE - ICONOGRAPHIE - PLANCHE 7 -
Façade Place du Palais des Papes - Hôtel des Monnaies**

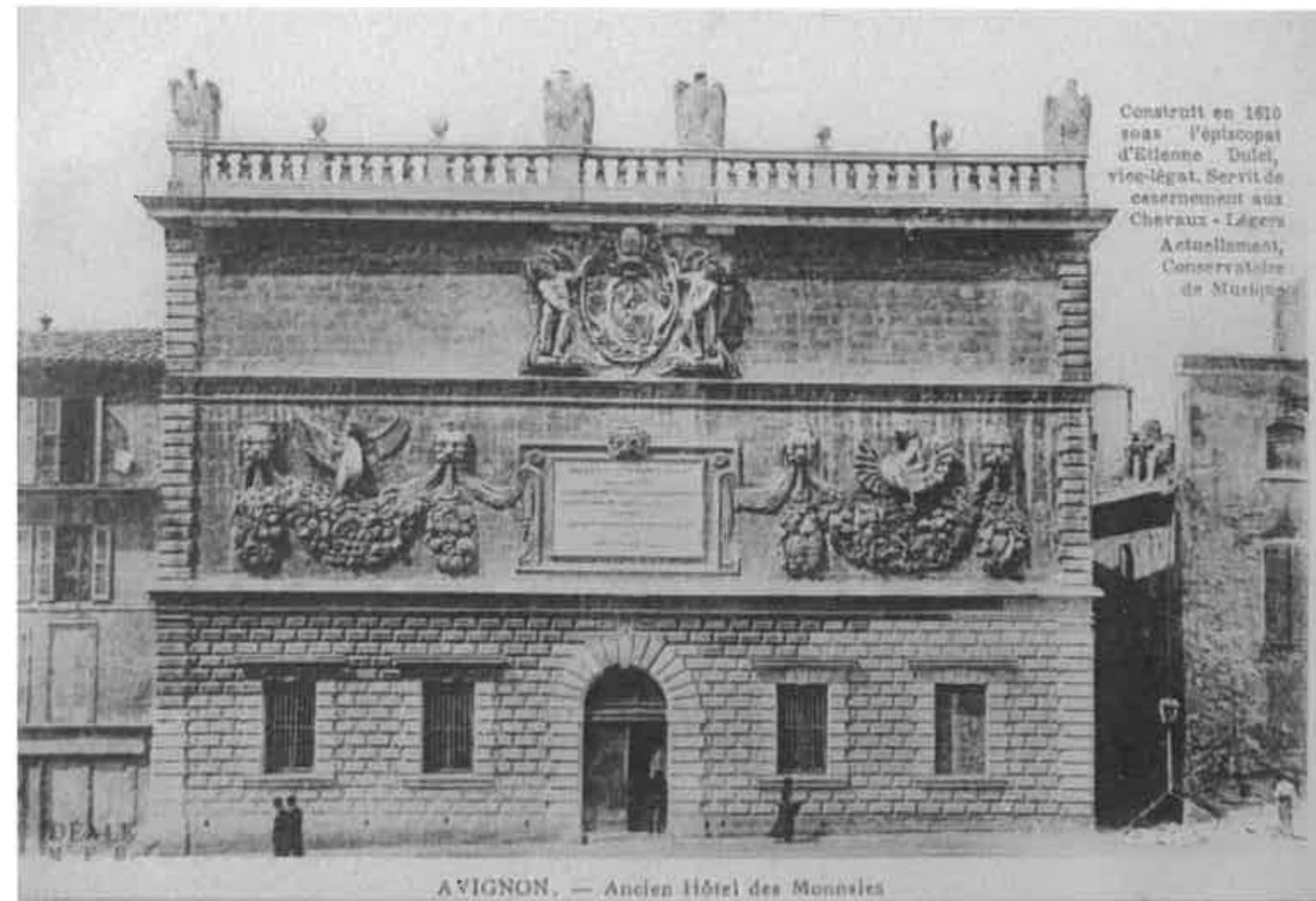
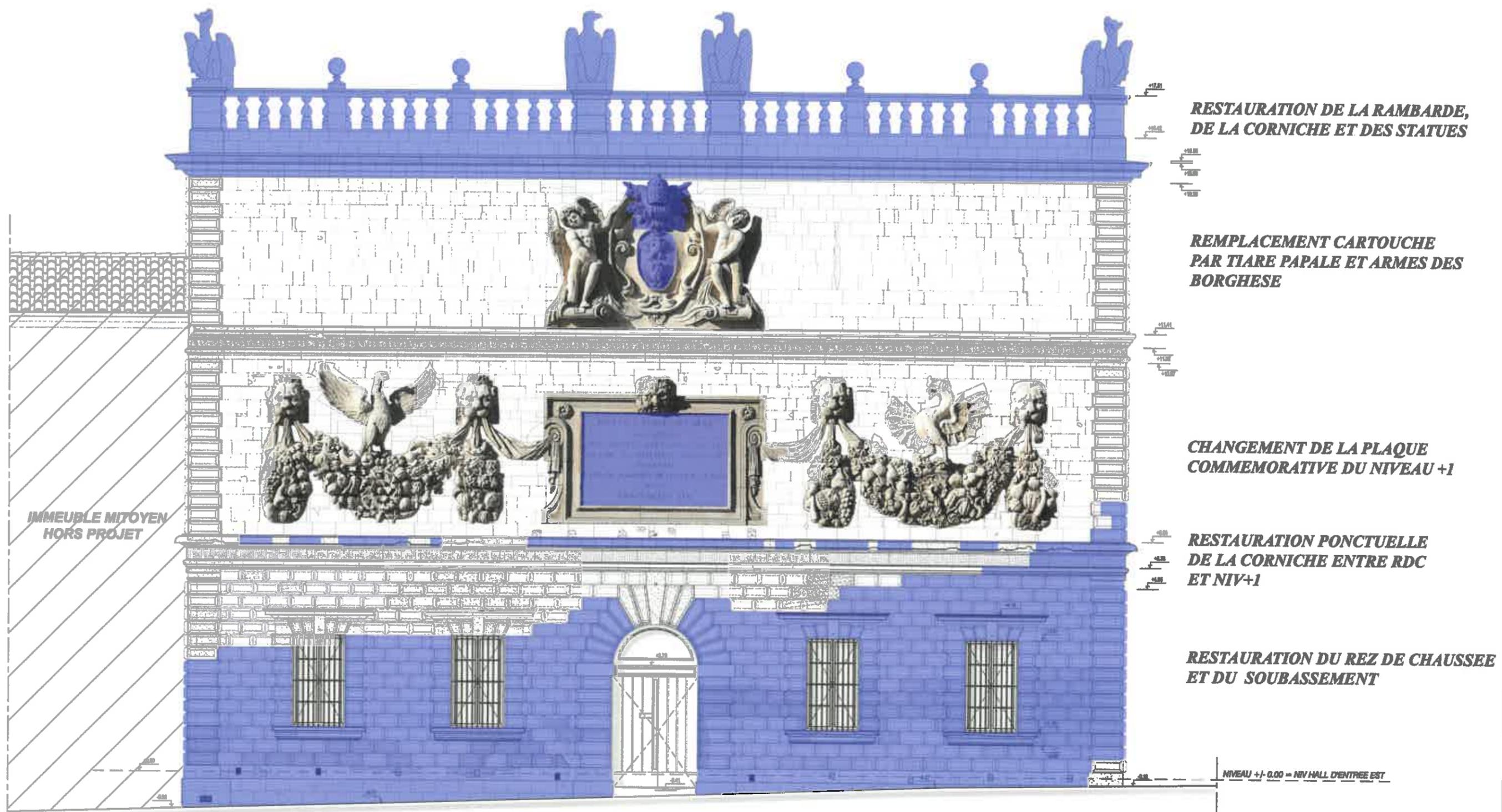


Photo de la Première campagne de Restauration du début du XXème Siècle - Accordée en 1912 - Suivies par "H.NODET - Architecte en Chef des Monuments Historiques"

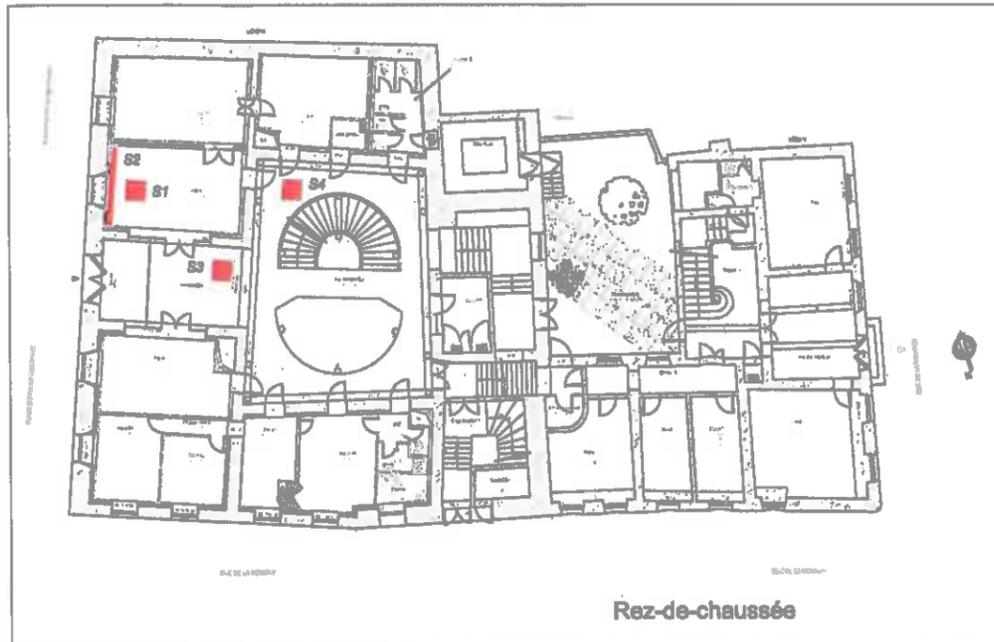
**- CHRONOLOGIE - ICONOGRAPHIE - PLANCHE 8 -
Façade Place du Palais des Papes - Hôtel des Monnaies**



- CHRONOLOGIE - ICONOGRAPHIE - PLANCHE 9 -

**Repérage 1ère Campagne de Restaurations du début du XXème Siècle - Accordée en 1912 -
Façade Place du Palais des Papes - Hôtel des Monnaies**

SONDAGES



Sondage 3 :
Plancher Poutrelle et Hourdis sous Faux plafond Placo



Sondage 4 :
Dallage Béton sur terre végétale



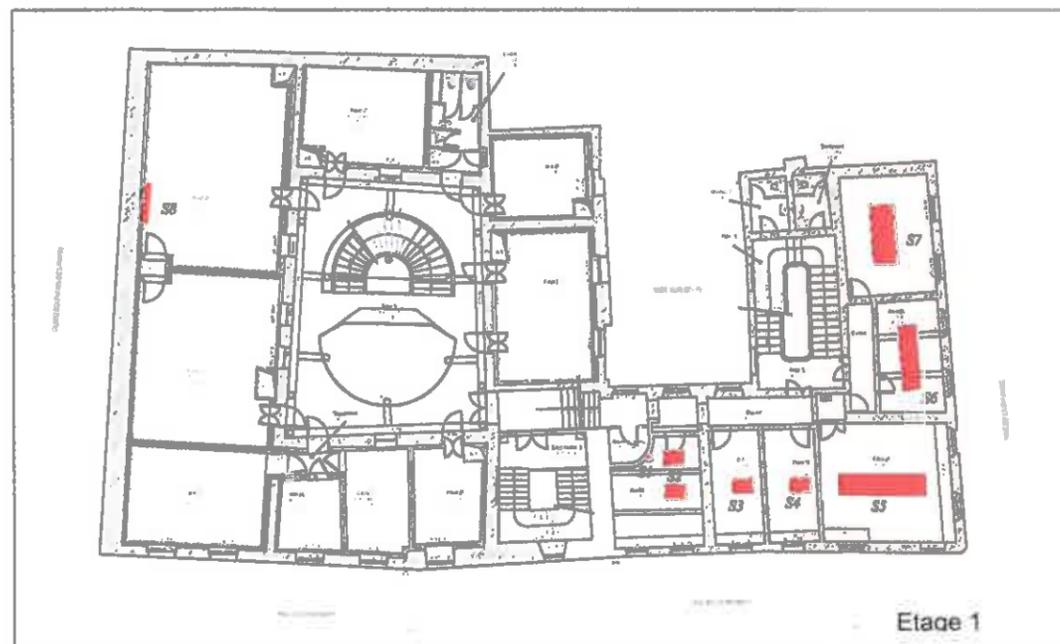
Sondage 1 :
Dallage Béton sur Ancienne calade



Sondage 2 :
Mur Pierre derrière Doubage placo



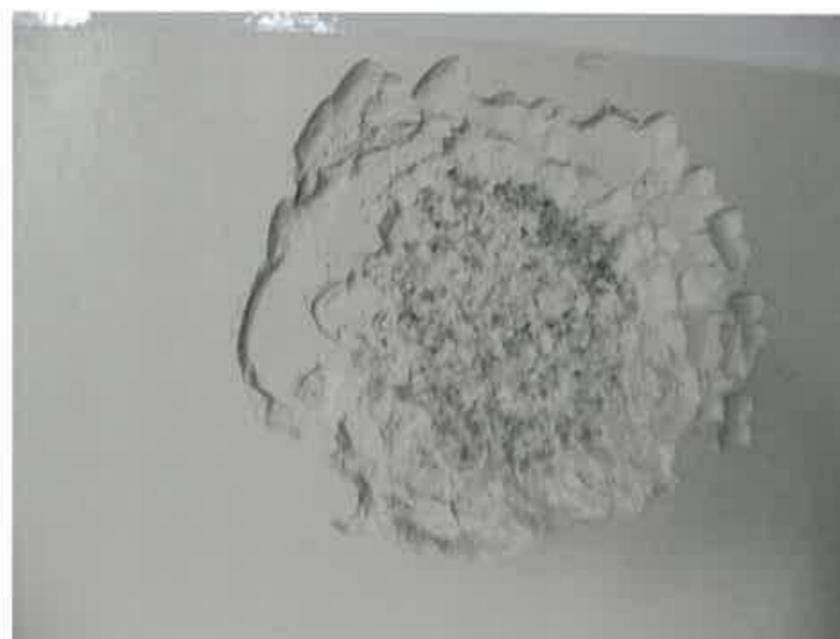
**- PLANCHE PHOTOS DE REPERAGE DES SONDAGES -
PLAN DU REZ DE CHAUSSEE**



Sondages 2, 3, 4, 5, 6 et 7 :
Plafond Bois sous Faux plafond Placo (même dispositions au RDC et NIV+2)



Sondage 8 :
Vue sur parement intérieur Façade sur Place du Palais des Papes



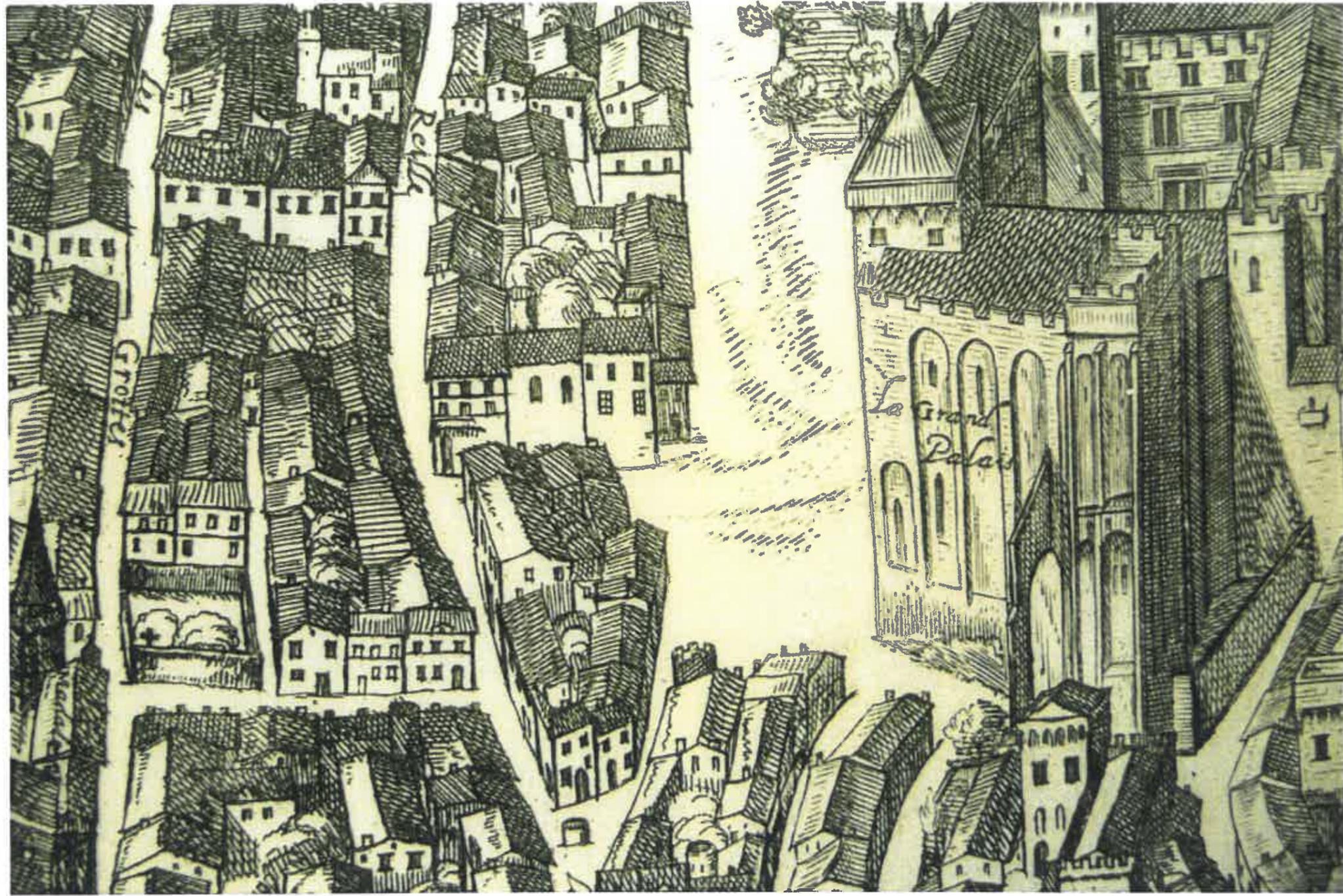
Sondage 1 :

- PLANCHE PHOTOS DE REPERAGE DES SONDAGES -

ANNEXE

SOMMAIRE :

- 1) - *Extrait Plan de 1618.*
- 2) - *Lithographie "DESTOUCHES" XIXeme Siècle.
Extrait du recueil "Regards sur le Vieil Avignon"*
- 3) - *Soumissions de Philippe LAURENT et Léopold BULLA
pour la Restauration de la façade et de son couronnement
en date du 27 Février 1911.*
- 4) - *Photographie G.LONGPRE datée du 28 Janvier 1967.*
- 5) - *Photographie D.CARU datée de 1971.*
- 6) - *Etude de D.ROSSERAY datée de 1986.*
- 7) - *Extrait de l'étude de D.REPELLIN datée de 1999.*





Departement de l'Aude

Commune de Tréqui

Monuments historiques

Conservatoire de l'édifice (ancien hôtel de l'abbaye)

Restauration de la façade et de son encadrement

Commission



Commune de Tréqui 1911

J'adonne par le sieur P. Billa, sculpteur demeurant à Carque-
ran sur la route, n° 29

Après avoir eu connaissance de l'état de l'édifice par l'architecte
M. H. Nodet, architecte, chargé de la restauration de la façade de l'ancien
hôtel de l'abbaye, à Tréqui, dans le département de l'Aude, le 23 juin 1910,
et après avoir eu connaissance de l'état de l'édifice par l'architecte
M. H. Nodet, architecte, chargé de la restauration de la façade de l'ancien
hôtel de l'abbaye, à Tréqui, dans le département de l'Aude, le 23 juin 1910,
et après avoir eu connaissance de l'état de l'édifice par l'architecte
M. H. Nodet, architecte, chargé de la restauration de la façade de l'ancien
hôtel de l'abbaye, à Tréqui, dans le département de l'Aude, le 23 juin 1910,

1° Devis de l'œuvre de l'architecte, entièrement faite, sur devis
de l'architecte, à l'usage de l'État, compris embaux, francs

1395 de devis : Travaux entièrement faits, c. 350,00

2° Travaux de l'œuvre de l'architecte, au devis de
1395 de devis : Travaux entièrement faits, c. 400,00

3° Travaux de l'œuvre de l'architecte, au devis de l'architecte, et
compris les travaux de l'œuvre de l'architecte, et
compris les travaux de l'œuvre de l'architecte, et
compris les travaux de l'œuvre de l'architecte, et

Chaque œuvre de l'œuvre de l'architecte, au devis de l'architecte,
à cent francs, c. 100,00

4° Travaux de l'œuvre de l'architecte, au devis de l'architecte,
à cent francs, c. 120,00

5° Travaux de l'œuvre de l'architecte, au devis de l'architecte,
à cent francs, c. 9,00

Vu l'architecte, chargé de la restauration de la façade de l'ancien hôtel de l'abbaye, à Tréqui, dans le département de l'Aude, le 23 juin 1910, et après avoir eu connaissance de l'état de l'édifice par l'architecte M. H. Nodet, architecte, chargé de la restauration de la façade de l'ancien hôtel de l'abbaye, à Tréqui, dans le département de l'Aude, le 23 juin 1910,

Revisé au Contrôle des Travaux de l'État

Le 25 AVR 1911

Le Contrôleur Général

D. Sautouy

Departement de l'Aude

Commune de Tréqui

Monuments historiques

Conservatoire de l'édifice (ancien hôtel de l'abbaye)

Restauration de la façade et de son encadrement

Commission



Commune de Tréqui

J'adonne par le sieur P. Billa, sculpteur demeurant à Carque-
ran sur la route, n° 29

Après avoir eu connaissance de l'état de l'édifice par l'architecte
M. H. Nodet, architecte, chargé de la restauration de la façade de l'ancien
hôtel de l'abbaye, à Tréqui, dans le département de l'Aude, le 23 juin 1910,
et après avoir eu connaissance de l'état de l'édifice par l'architecte
M. H. Nodet, architecte, chargé de la restauration de la façade de l'ancien
hôtel de l'abbaye, à Tréqui, dans le département de l'Aude, le 23 juin 1910,

1° Devis de l'œuvre de l'architecte, entièrement faite, sur devis
de l'architecte, à l'usage de l'État, compris embaux, francs

1395 de devis : Travaux entièrement faits, c. 350,00

2° Travaux de l'œuvre de l'architecte, au devis de
1395 de devis : Travaux entièrement faits, c. 400,00

3° Travaux de l'œuvre de l'architecte, au devis de l'architecte, et
compris les travaux de l'œuvre de l'architecte, et
compris les travaux de l'œuvre de l'architecte, et
compris les travaux de l'œuvre de l'architecte, et

Chaque œuvre de l'œuvre de l'architecte, au devis de l'architecte,
à cent francs, c. 100,00

4° Travaux de l'œuvre de l'architecte, au devis de l'architecte,
à cent francs, c. 120,00

5° Travaux de l'œuvre de l'architecte, au devis de l'architecte,
à cent francs, c. 9,00

Vu l'architecte, chargé de la restauration de la façade de l'ancien hôtel de l'abbaye, à Tréqui, dans le département de l'Aude, le 23 juin 1910, et après avoir eu connaissance de l'état de l'édifice par l'architecte M. H. Nodet, architecte, chargé de la restauration de la façade de l'ancien hôtel de l'abbaye, à Tréqui, dans le département de l'Aude, le 23 juin 1910,

Revisé au Contrôle des Travaux de l'État

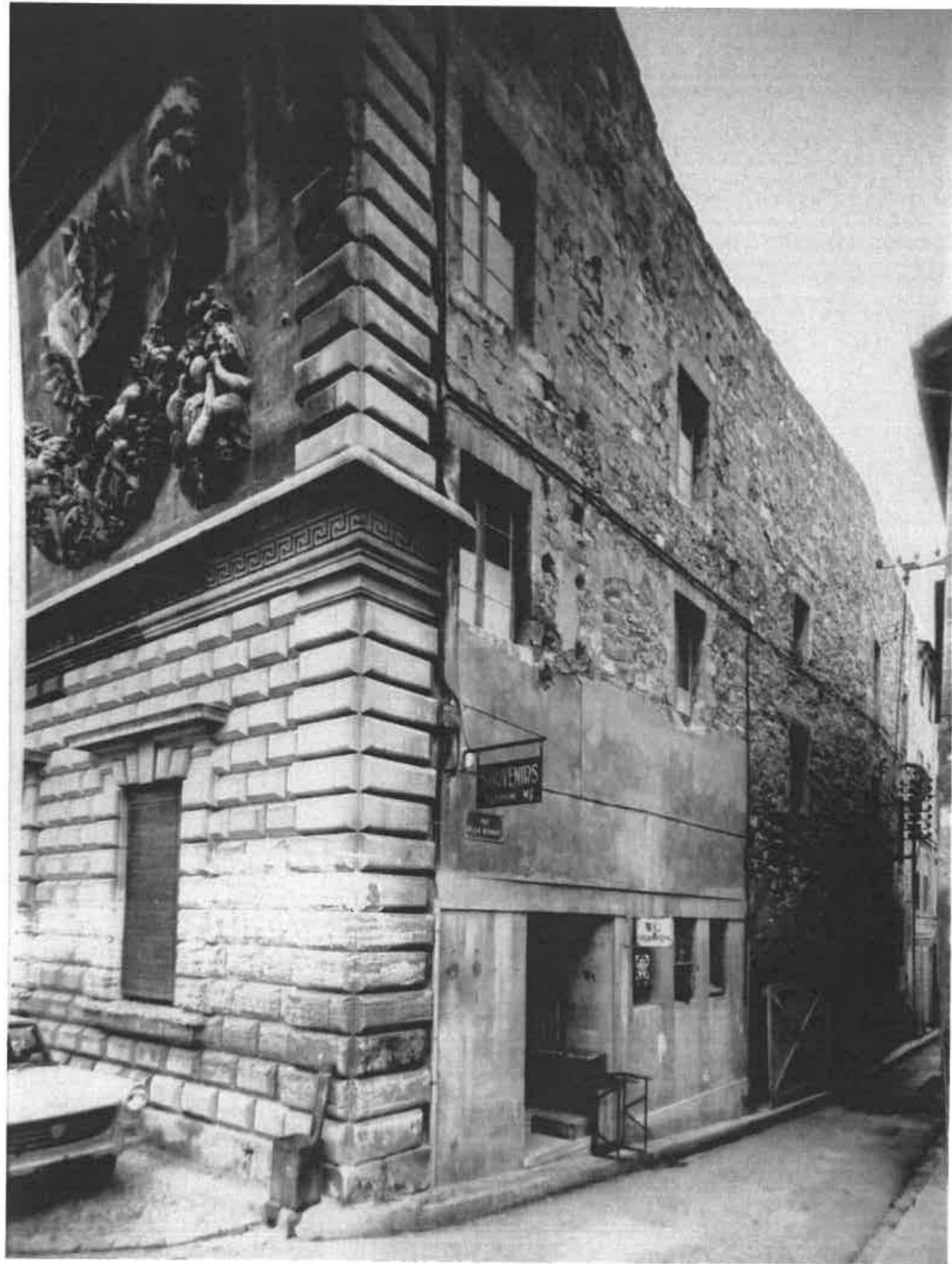
Le 25 AVR 1911

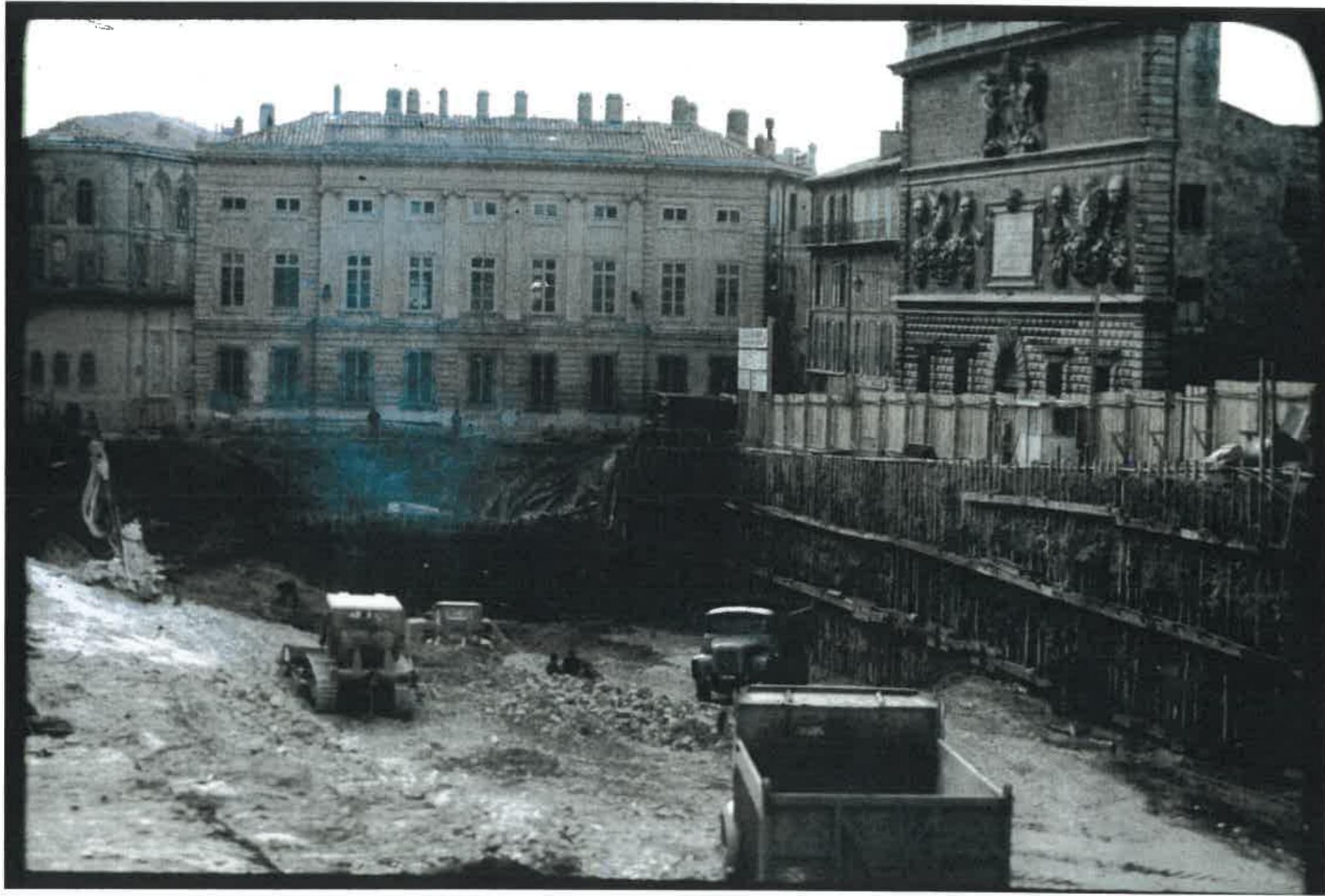
Le Contrôleur Général

D. Sautouy

Tréqui le 27 février 1911

H. Faure





PLAQUAGE
BAS CORPS - CORPS
Attachement 03

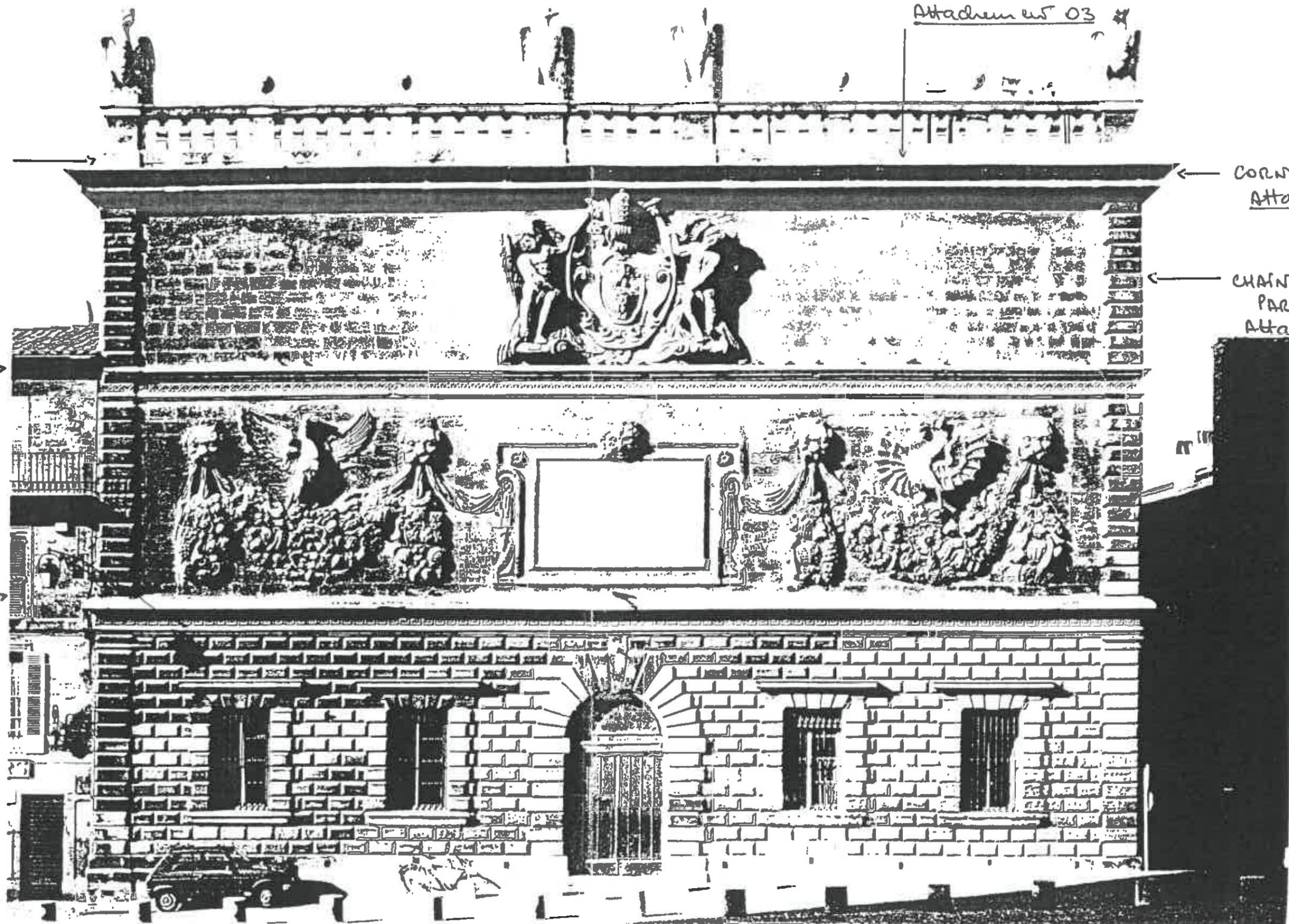
BAS CORPS - CORPS
COTE SUD
Attachement 03

CORNICHE
Attachement 06

BANDEAU N° 2
Attachement 01

CHAÎNE D'ANGLE NORD
PARTIE HAUTE
Attachement 05 (2)

BANDEAU N° 1
(dessus de la corniche)
Attachement 01



HOTEL DES BONNABES
TRAVAUX DE RESTAURATION
D. ROUSSEY. 1986.

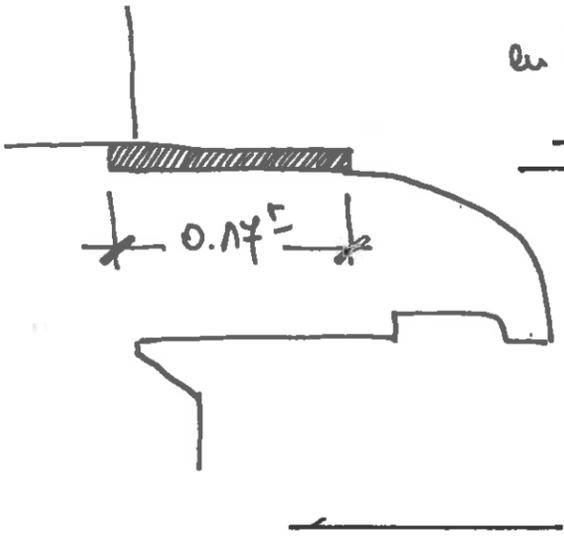
Itinéraire des Repères. du Sud vers le Nord

0.64 - 0.18^r - 0.63 - 0.41 - 0.31^r - 0.36^r - 0.39^r - 0.37^r - 0.39 -
 1.40^r - 0.66 - 0.37^r - 0.39 - 0.40 - 0.32^r - 0.38^r - 0.42 - 0.37
 0.34 - 0.34 - 0.59^r -

BANDEAU NIVEAU 2
 (dessus de la banchette)

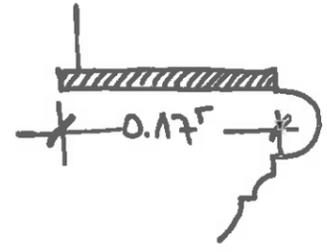
en pierre de la Roche d'Espeil

vue de profil



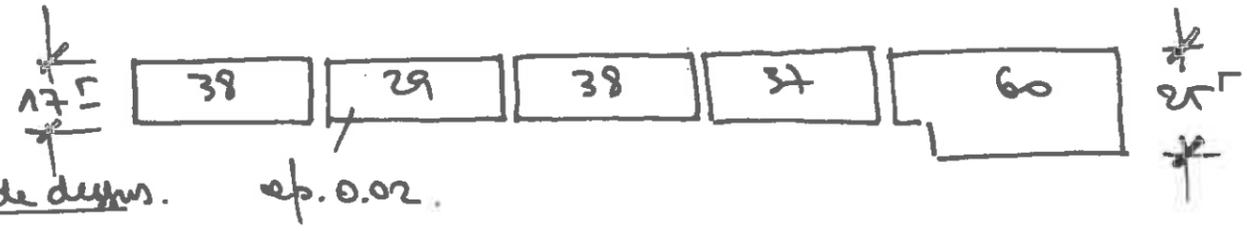
Itinéraire total
 8.70 ml

vue de profil



BANDEAU NIVEAU 2
 (dessus du Bandeau)
 en pierre de la Roche d'Espeil

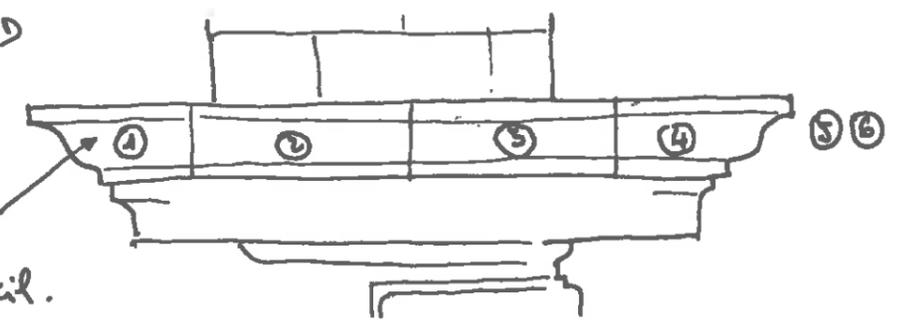
Itinéraire suivant
 vue de dessus



vue de dessus. ep. 0.02

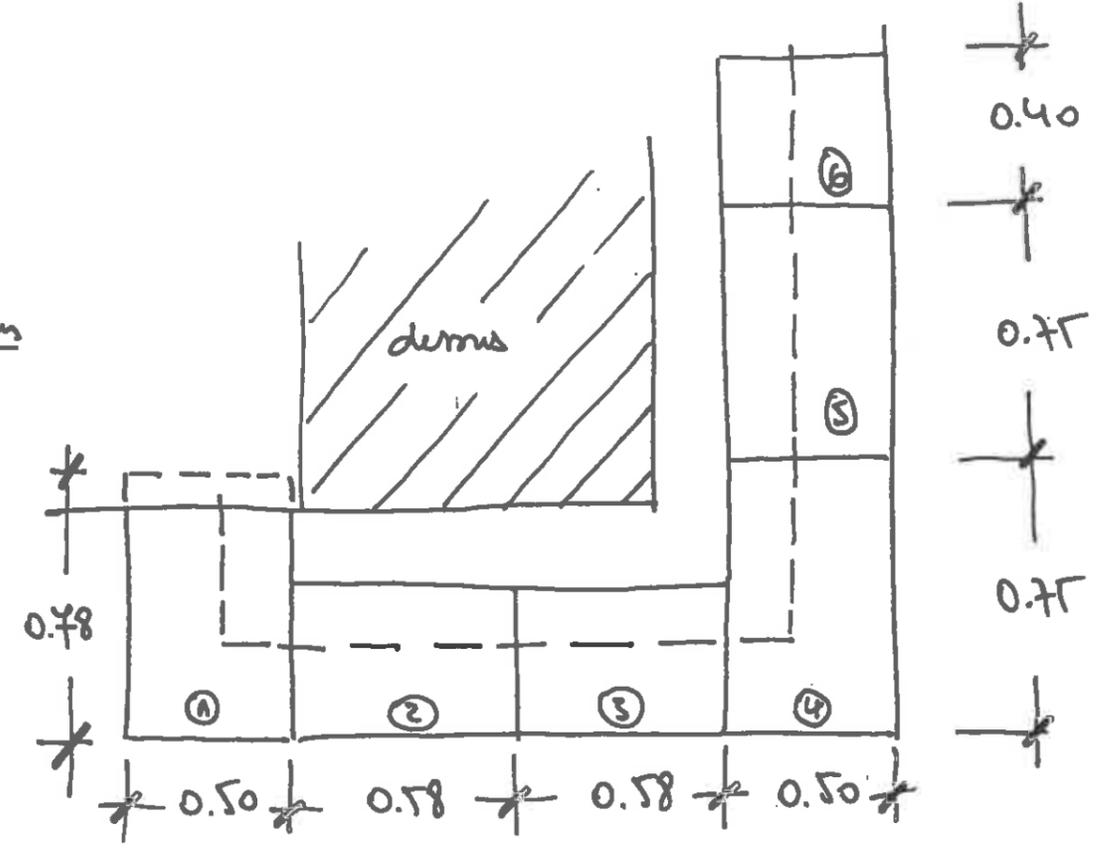
HOTEL DES NONNAIES
ATTACHEMENT 01

du réseau sud



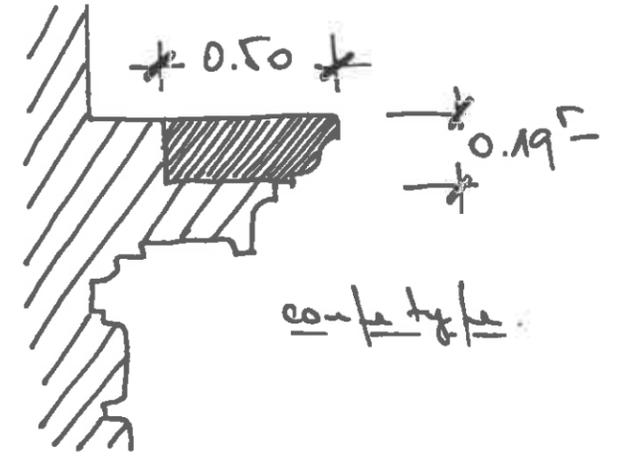
Pierre Nausse
 en Roche d'Espeil.

vue de dessus

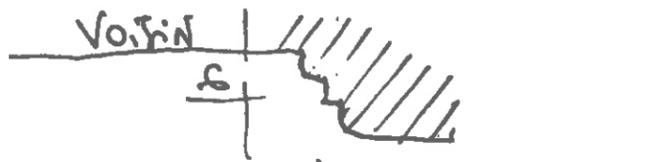


ORNICHE SUPERIEURE
 ANGLE SUD
HOTEL DES NONNAIES

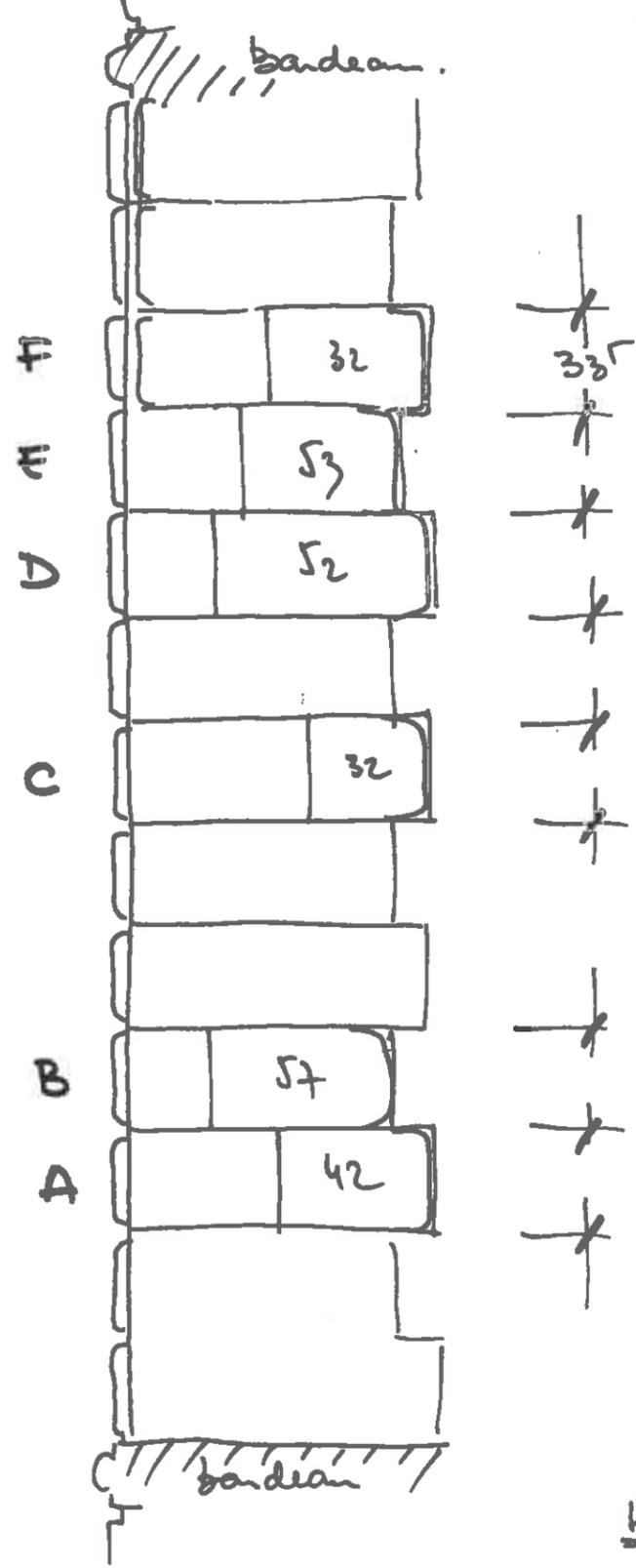
ATTACHEMENT 01



compte type



CHAÎNE D'ANCRE SUR
(partie basse:)

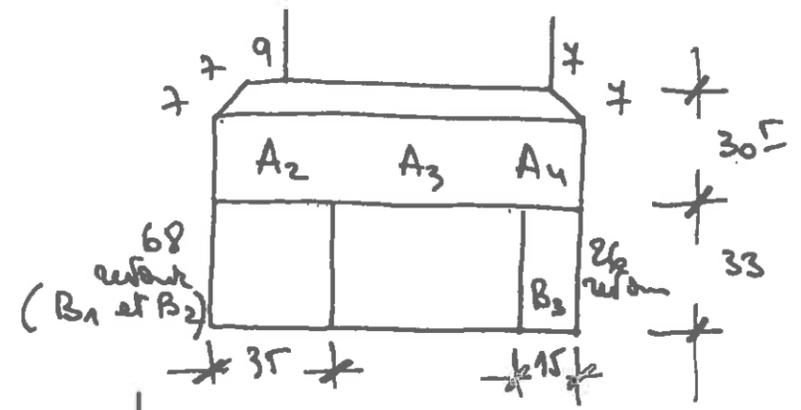


épaisseur
des pierres dans
du Mas de
CARLES.
ep: 0.25

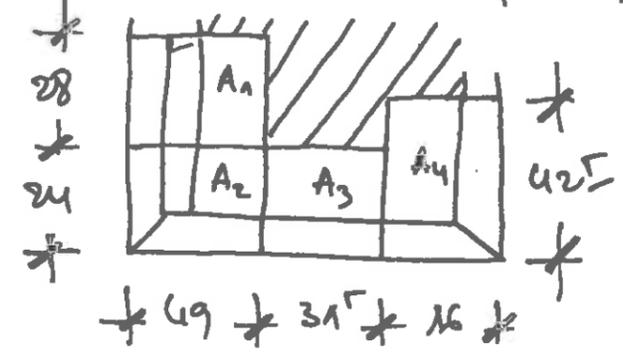
Vue depuis la face

HOTEL DES NONNAINES
ATTACHEMENT 04(a)

Vue de face
côté sud

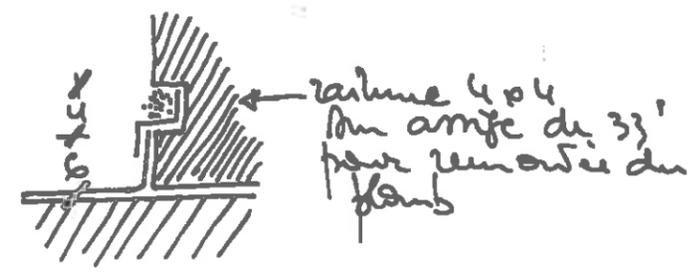


Vue de dessus



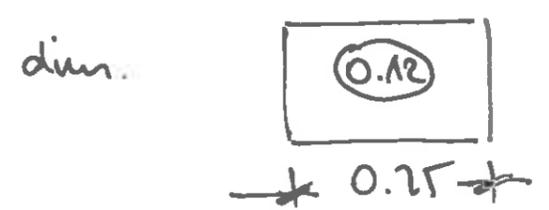
Pierre du Mas
de Carles.

détail



BAS du garde-
-corps à Balustrade
côté sud

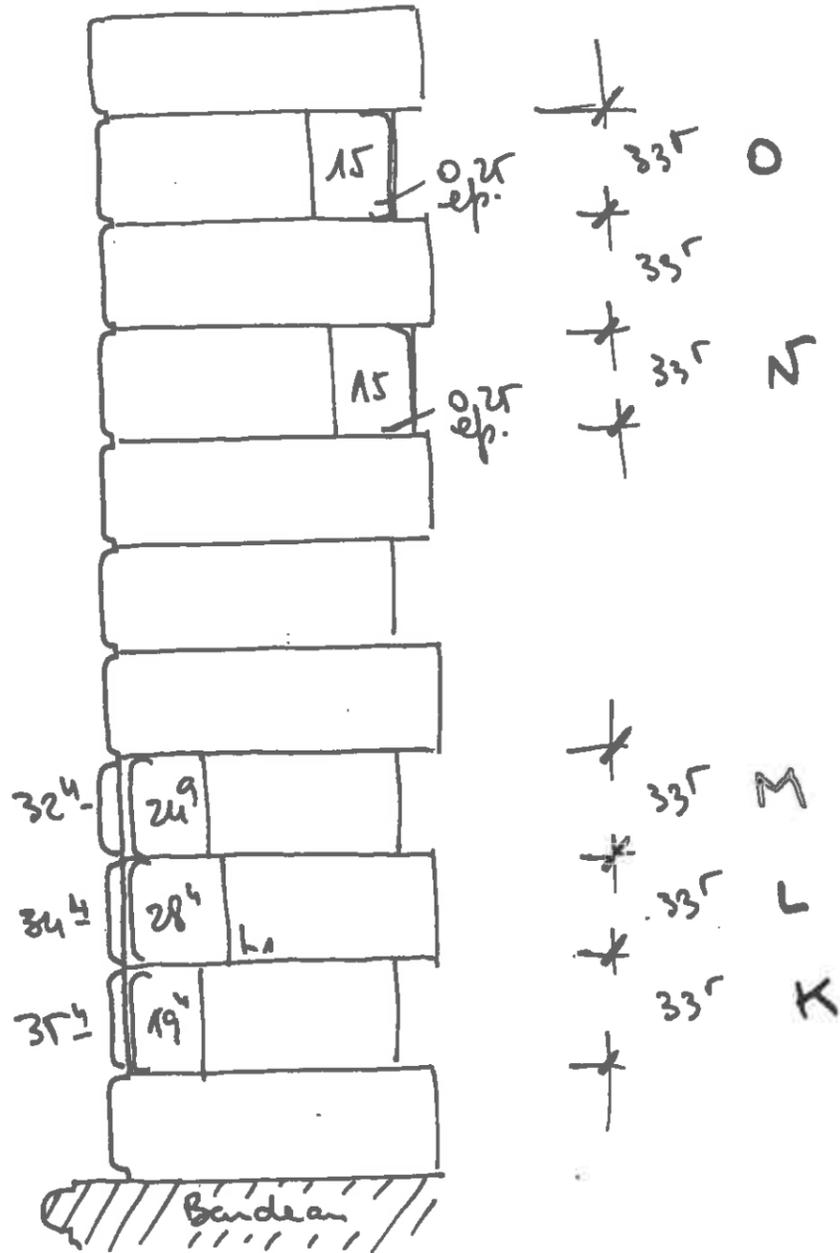
Plaquage Bas garde-corps
à Balustrade côté Nord



Pierre du
Mas
de Carles.

HOTEL DES NONNAINES
ATTACHEMENT 03

CHAÎNE D'ANGES NORD
(partie haute.)
des deux Neurs
du Pas de Carles.

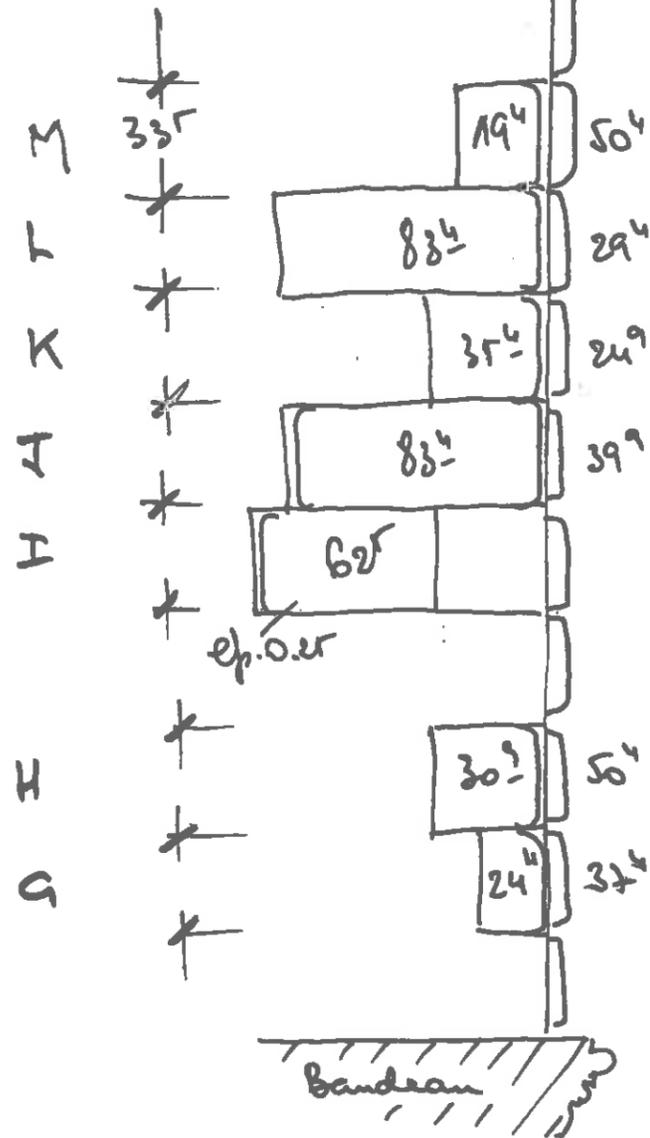


Vue du façade Nord

HOTEL DES BONNAIES
ATTACHEMENT 05 (2)

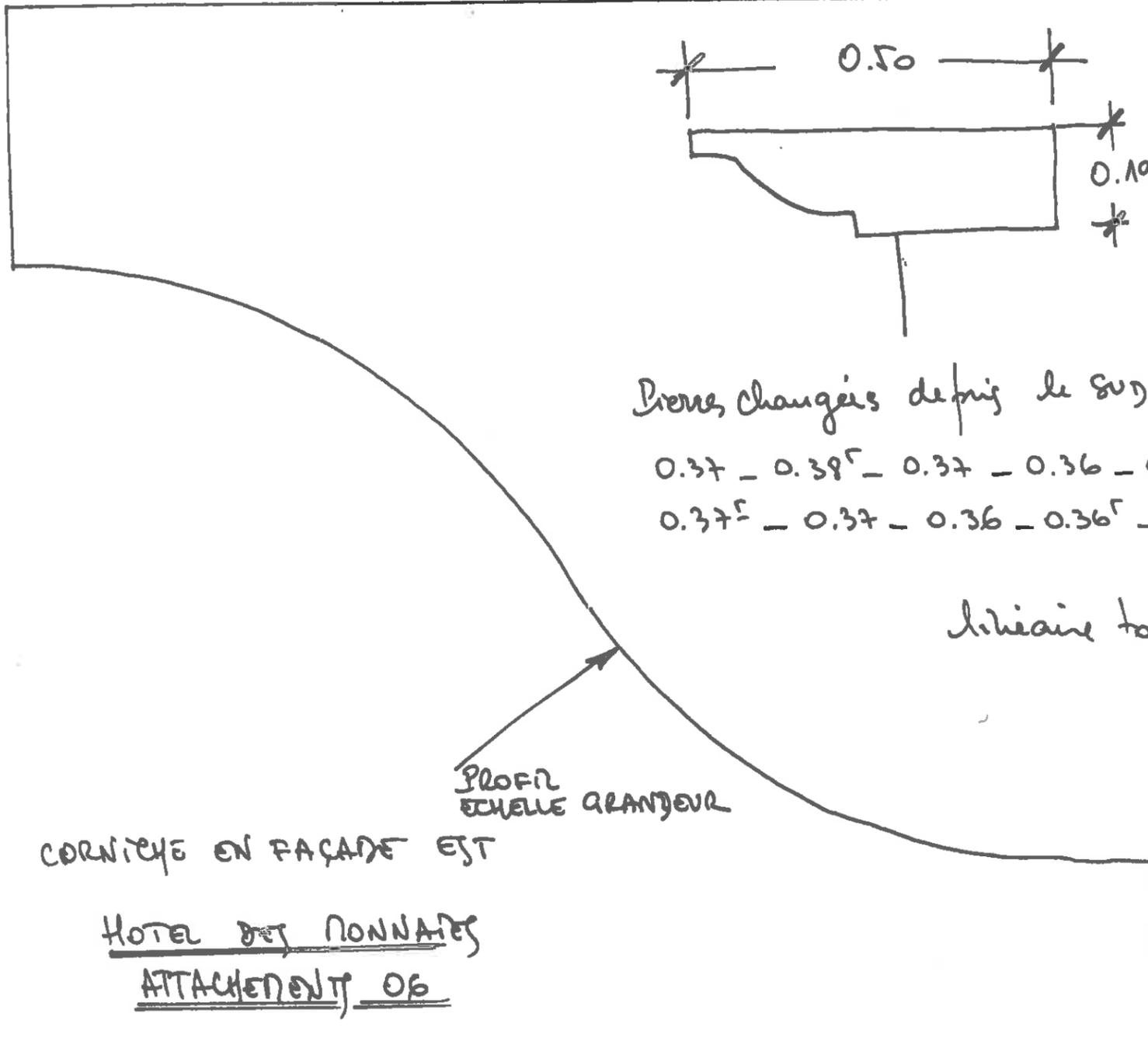


CHAÎNE D'ANGES SUD
(partie haute.)
des deux Neurs du
Pas de Carles.



Vue depuis le façade sud

HOTEL DES BONNAIES
ATTACHEMENT 04 (2)



Pierres Neuves
de la Roche
d'Estrel.

Pierres changées depuis le sud vers le nord

0.37 - 0.38^f - 0.37 - 0.36 - 0.35

0.37^f - 0.37 - 0.36 - 0.36^f - 0.35 - 0.35

linéaire total : 4,00^f ml

CORNICHE EN FAÇADE EST

HOTEL DES NONNAIES
ATTACHEMENT 06



Sur
 Imj
 Imj
 Imj
 En
 0 Ha
 1 As
 2 St
 3 C.

ETAT DU MONUMENT

HISTORIQUE

L'Hôtel des Monnaies a été construit sous la légation du cardinal Borghèse, par le vice-légat J.F. de Bagni, en 1619 (d'après l'inscription dédicatoire). Cette façade, avec ses pierres en bossages et ses ornements hors d'échelle, fait avec le Palais des Papes un étrange contraste.

Les dragons et les aigles qui la décorent sont des pièces des armoiries du pape Paul V et du légat, son neveu. C'est la plus italienne des façades d'Avignon. On ignore le nom de son constructeur, car on n'a retrouvé aucun document sur cet édifice, le prix-fait ayant dû être passé par les services de la vice-légation, dont les archives ont été brûlées pendant la période révolutionnaire.

On peut présumer cependant que cette façade si caractéristique a dû avoir pour auteur des artistes italiens fixés alors à Avignon. Des textes ont permis de constater la présence à Avignon de 1615 à 1634 d'un sculpteur florentin, Simone Bartolacci qui avait épousé en 1612, une Avignonnaise, Marguerite de Rhodes. On connaît quelques-unes de ses œuvres, notamment le tombeau de Pompée Catilina dans l'église Saint-Agricol (1615), il travailla aussi à la réfection du chœur de Notre-Dame-des-Doms (1615-1617). Après une éclipse de quelques années, il meurt à Avignon en 1647. On a émis l'hypothèse que ce sculpteur florentin pouvait être l'auteur des hauts-reliefs qui décorent la façade de l'Hôtel des Monnaies.

Après la suppression de la légation, l'Hôtel des Monnaies devint caserne des Chevaux-légers, puis, en 1770, de la Marechaussée et à partir de 1790, de la Gendarmerie jusqu'en 1840. Il reçut les services de la Mairie, de 1846 à 1852, pendant la construction de l'Hôtel de Ville actuel. Le Conservatoire de Musique y est installé depuis 1860.

ETAT SANITAIRE

La façade a fait l'objet d'une opération de nettoyage en Mars 1986.

Depuis, sous l'abrasion éolienne, la façade ouest de la façade émergeant du toit a subi quelques désordres.

Les plus significatifs se trouvent au niveau de l'arrière des balustres qui se sont érodées et les socles des boules se sont fissurés dégageant ainsi les tiges d'implants qui maintiennent les boules.

PROJET

Il convient de traiter les parties dégagées des tiges de fer à l'antirouille, de recoller les parties éclatées et de colmater les micro-fissures aux résines.

L'arrière des balustres et des socles devra faire l'objet d'une intervention similaire, à savoir bouchages des fissures et micro-fissures aux résines, gougeonnage des parties susceptibles de se détacher et ragréage de l'ensemble.

Une visite sur place a eu lieu avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de constater les dégradations.

Les photos jointes montrent les dégâts apparents.

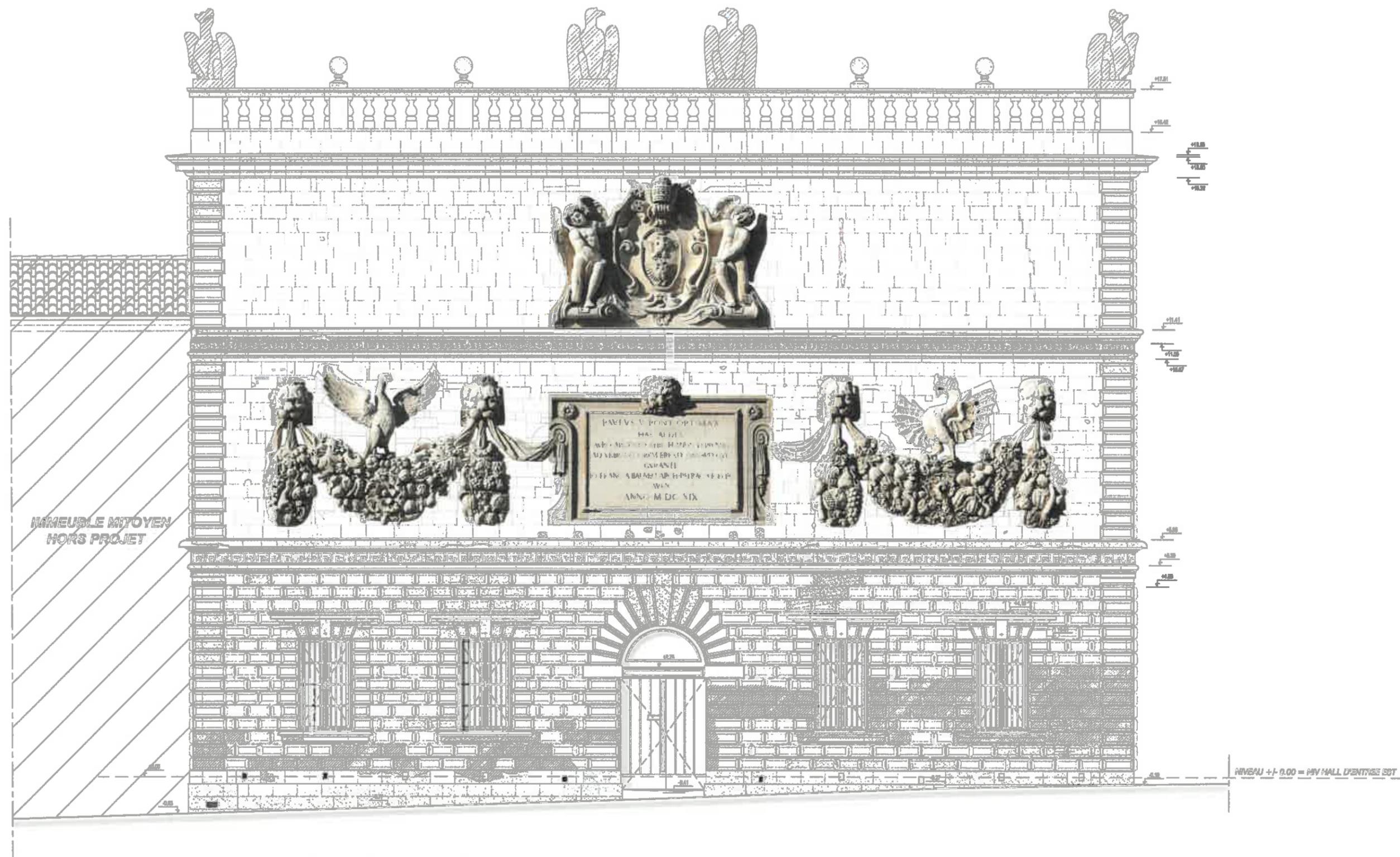
MAIRIE D'AVIGNON
 24 AOUT 1998

ETAT DES LIEUX



- PLANCHE PHOTOS -

Façade sur Place du Palais des Papes - Hôtel des Monnaies



**FACADE EST sur Place du Palais des Papes
Hôtel Des Monnaies**

- ETAT DES LIEUX -

- FACADE EST sur Place du Palais des Papes

- TRANSFORMATION DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

D'AVIGNON EN HOTEL - Place du Palais des papes - 84 000 AVIGNON -

Ech : 1/100

Le: 31 Mars 2010



- PLANCHE PHOTOS -

Façade sur Rue de la Monnaie - Hôtel des Monnaies



FACADE NORD sur Rue de la Monnaie

- ETAT DES LIEUX -

- FACADE OUEST sur Rue de la Monnaie

**- TRANSFORMATION DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
D'AVIGNON EN HOTEL - Place du Palais des papes - 84 000 AVIGNON -**

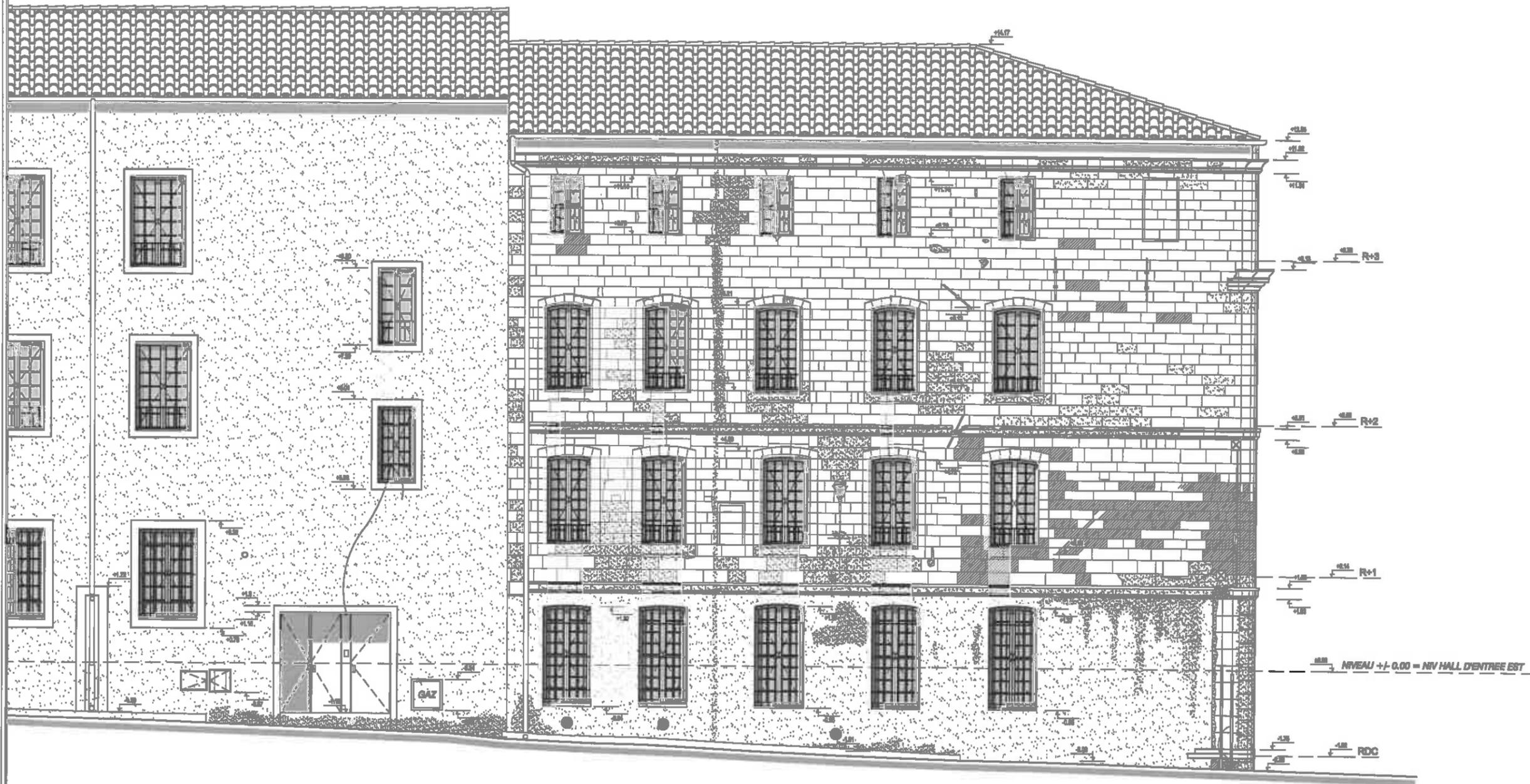
Ech : 1/100

Le: 31 Mars 2010



- PLANCHE PHOTOS -

Façade sur Rue de la Monnaie - Parcelle 326 -



FACADE NORD sur Rue de la Monnaie

- ETAT DES LIEUX -

- FACADE OUEST sur Rue de la Monnaie

**- TRANSFORMATION DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
D'AVIGNON EN HOTEL - Place du Palais des papes - 84 000 AVIGNON -**

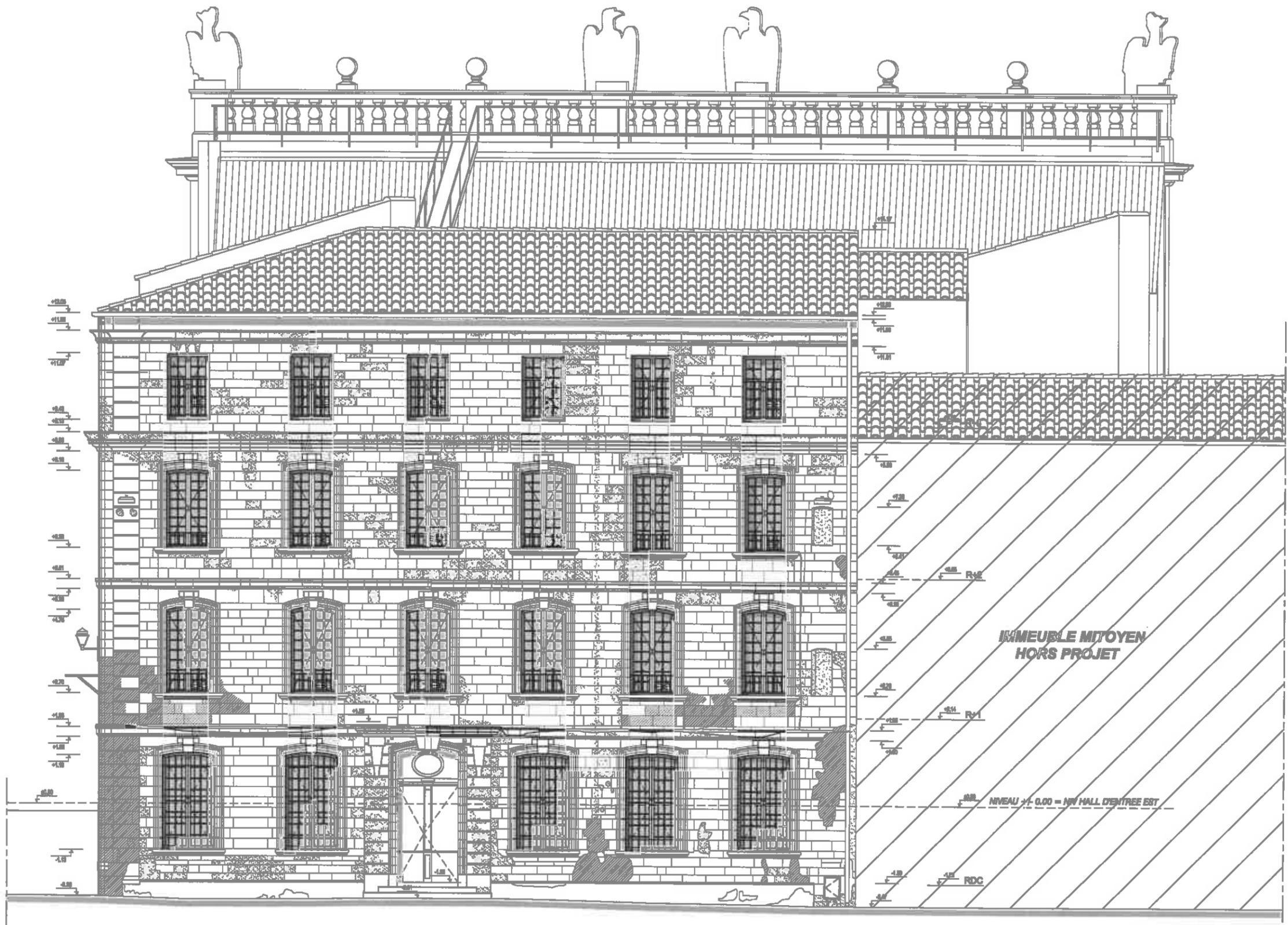
Ech : 1/100

Le: 31 Mars 2010



- PLANCHE PHOTOS -

Façade sur Rue de la Balance - Parcelle 326 -



FACADE OUEST sur Rue de la Balance

- ETAT DES LIEUX -

- FACADE OUEST sur Rue de la Balance

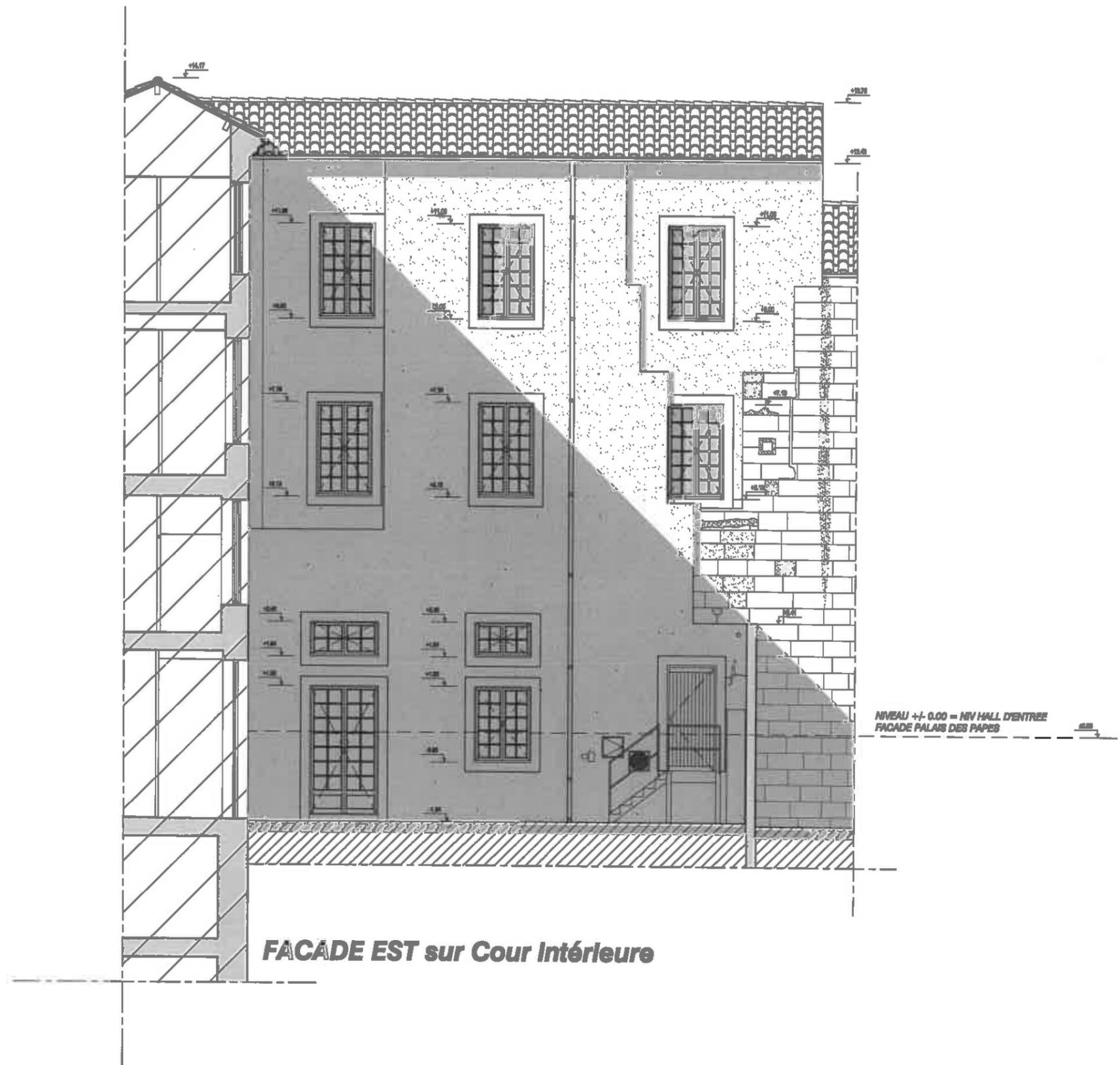
- TRANSFORMATION DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
D'AVIGNON EN HOTEL - Place du Palais des papes - 84 000 AVIGNON -

Ech : 1/100

Le: 31 Mars 2010



- PLANCHE PHOTOS - Façade EST sur Cour Intérieure - Parcelle 327 -



FACADE EST sur Cour Intérieure

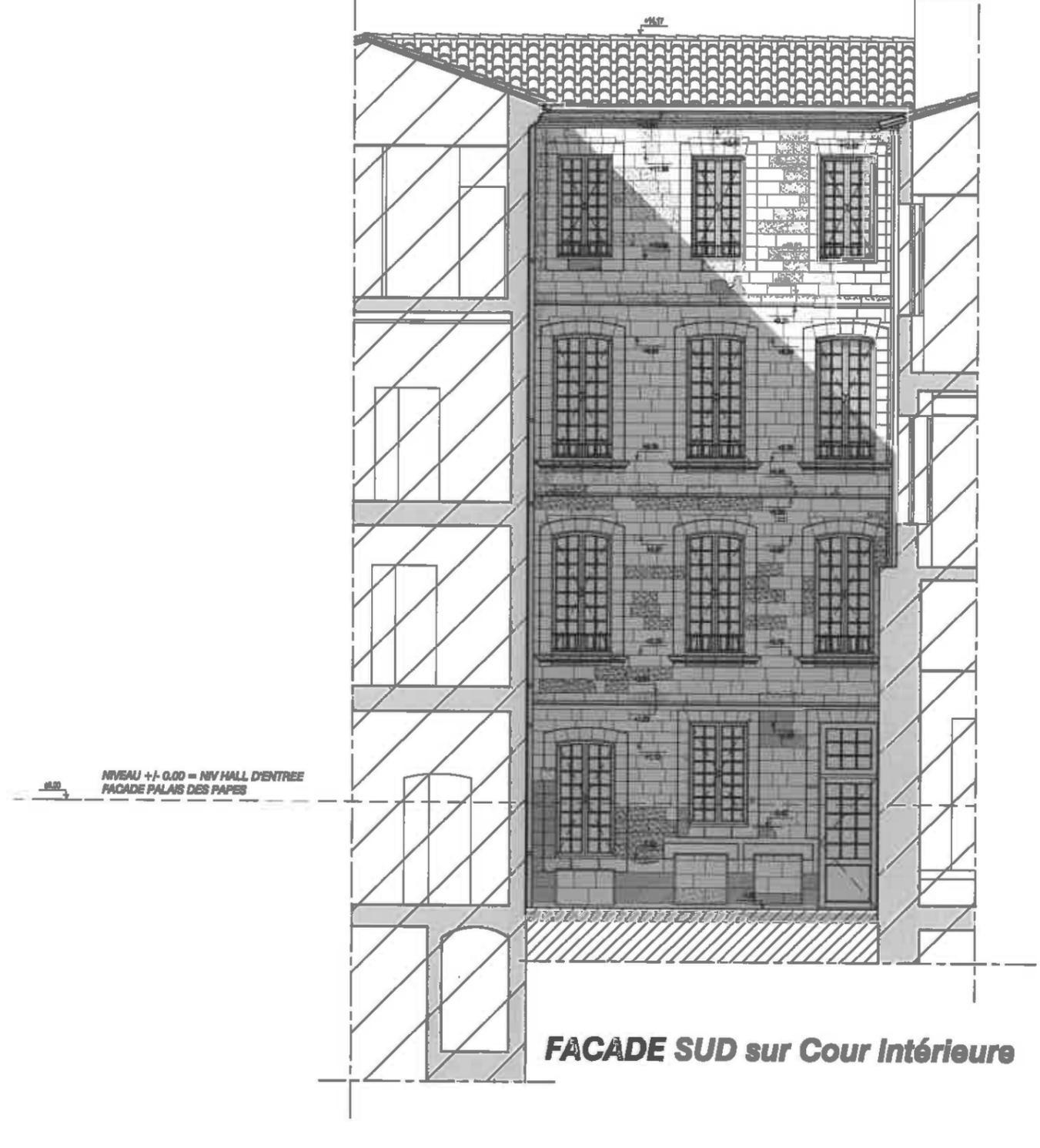
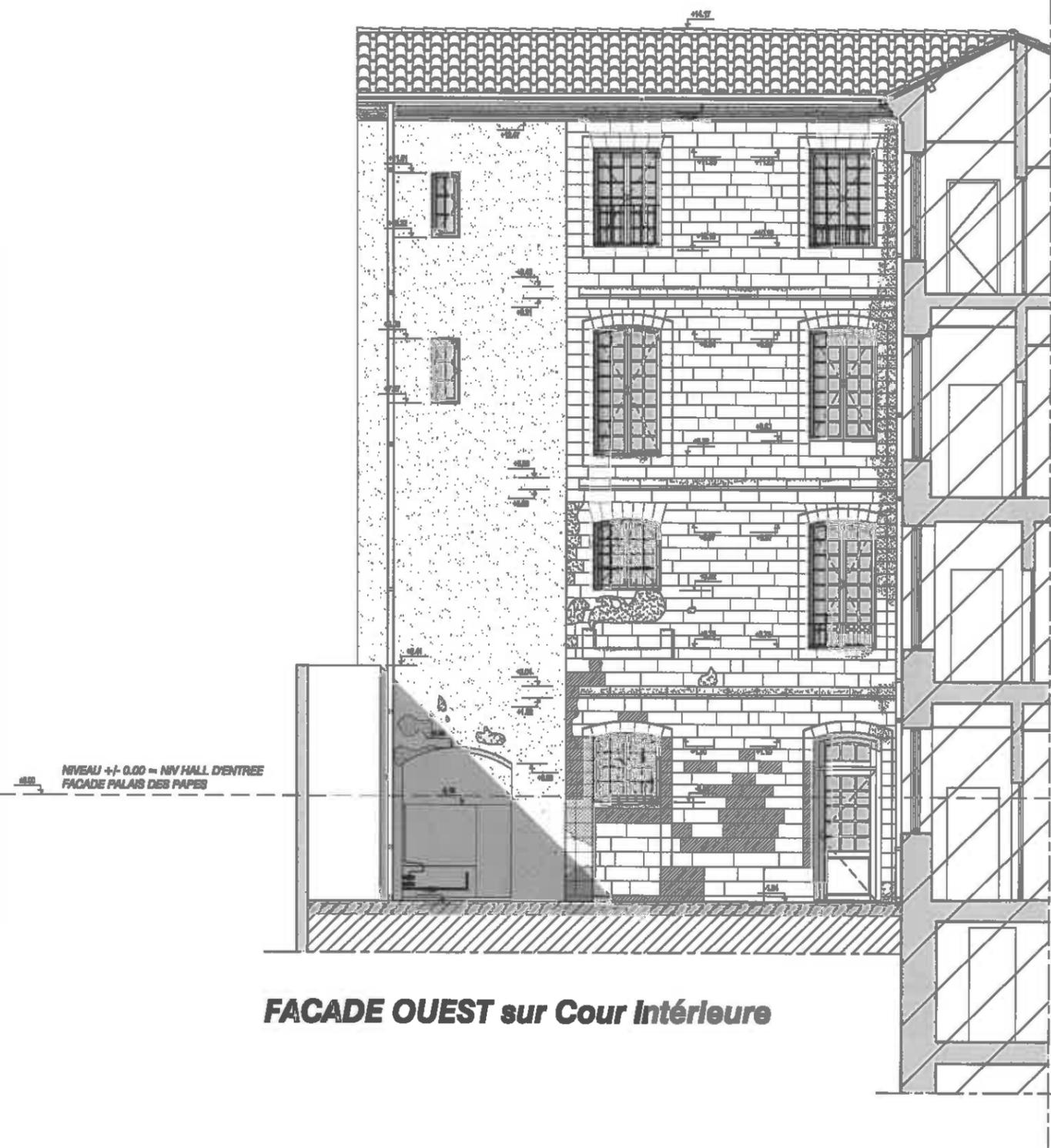
NIVEAU +/- 0.00 = NIV HALL D'ENTREE
FACADE PALAIS DES PAPES



- PLANCHE PHOTOS -
Façade OUEST sur Cour Intérieure - Parcelle 326 -



- PLANCHE PHOTOS -
Façade SUD sur Cour Intérieure - Parcelle 326 -



- ETAT DES LIEUX -

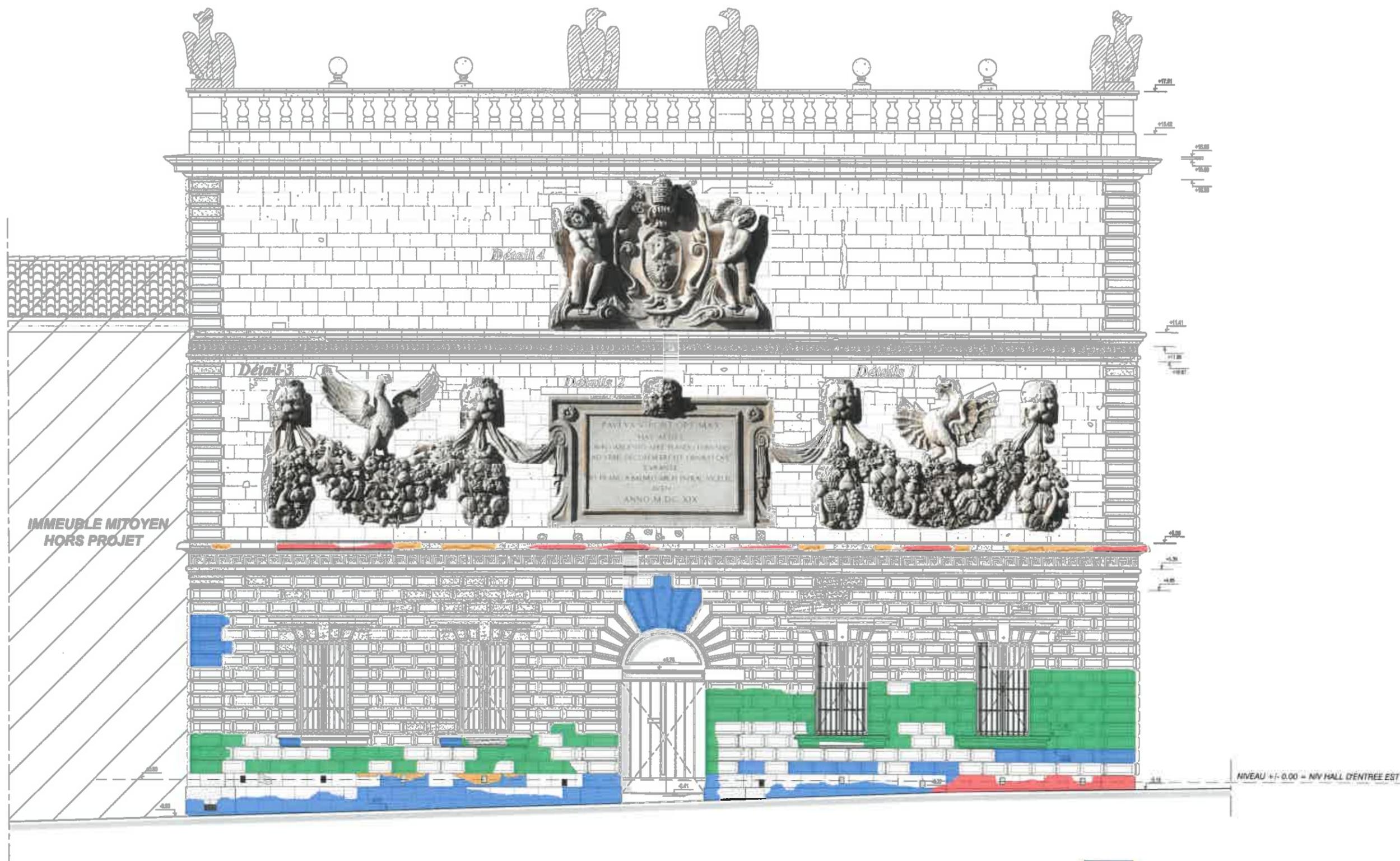
- FACADES OUEST ET SUD sur cour interieure

**- TRANSFORMATION DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
D'AVIGNON EN HOTEL - Place du Palais des papes - 84 000 AVIGNON -**

Ech : 1/100

Le: 31 Mars 2010

IDENTIFICATION DES PATHOLOGIES



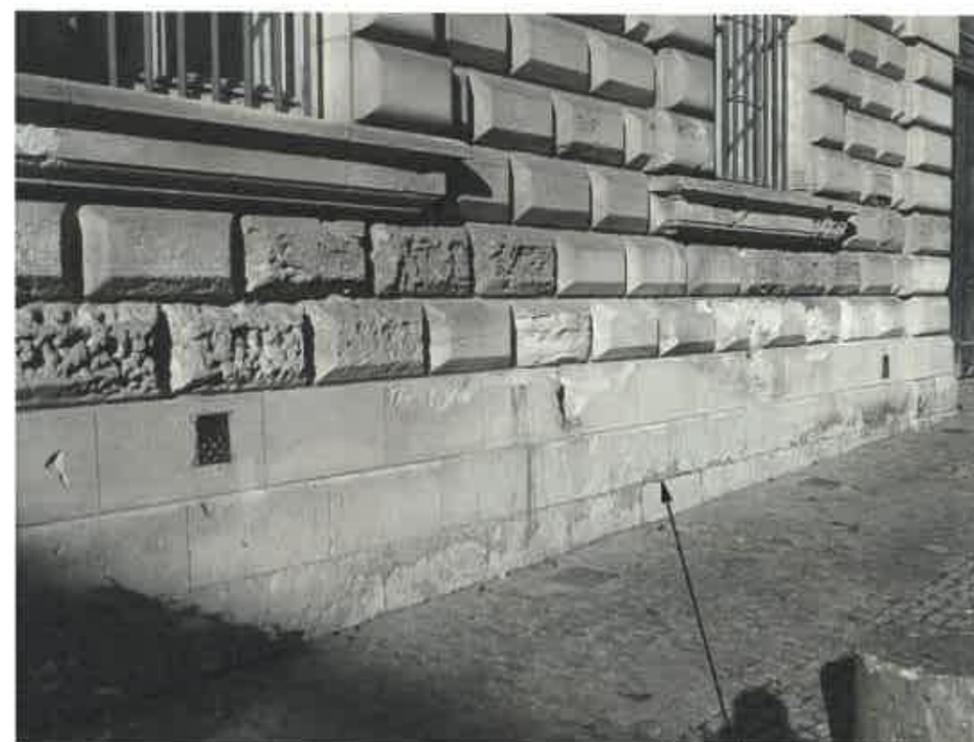
**FACADE EST sur Place du Palais des Papes
Hôtel Des Monnales**

- IDENTIFICATION DES PATHOLOGIES -

- DESQUAMATION**
- DISSOLUTION - ALVEOLISATION**
- MOUSSE ET CROUTE NOIRE**
- CASSURE**



*PHOTO SUR DISSOLUTION
ET ALVEOLISATION
DE LA PIERRE*



*PHOTO SUR CROUTE NOIRE
ET MOUSSE*

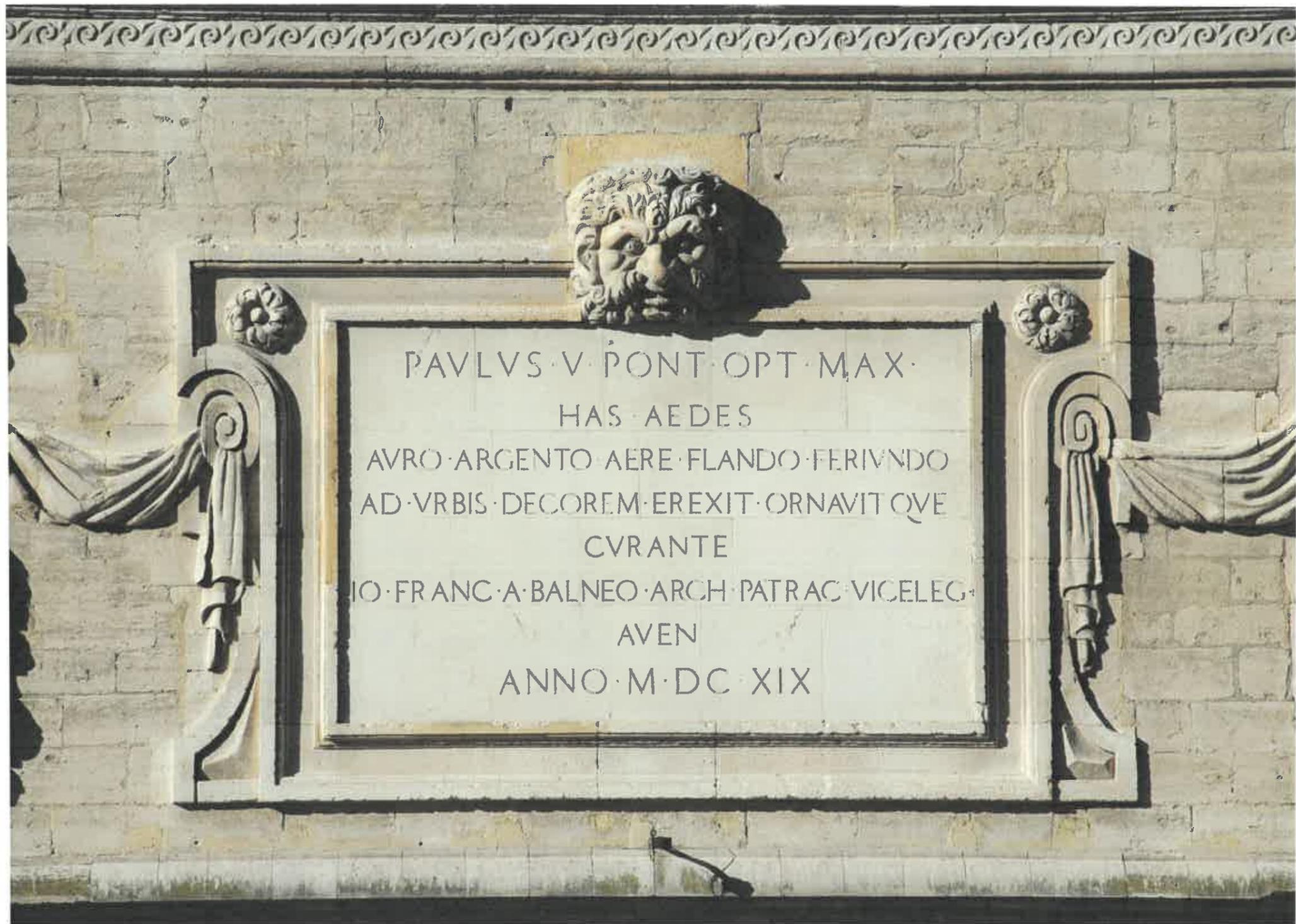


*PHOTOS SUR LA DESQUAMATION
DE LA PIERRE*

- PLANCHE PHOTOS DES PATHOLOGIES -
Façade sur Place du Palais des Papes - Hôtel des Monnaies



- PLANCHE PHOTOS DETAIL 1 -



- PLANCHE PHOTOS DETAIL 2 -



- PLANCHE PHOTOS DETAIL 3 -



- PLANCHE PHOTOS DETAIL 4 -



FACADE NORD sur Rue de la Monnaie

**- IDENTIFICATION DES PATHOLOGIES -
- REPERAGE DES SONDAGES**

- PARTIE ENDUITE**
- DISSOLUTION - ALVEOLISATION**
- MOUSSE ET CROUTE NOIRE**



SONDAGE 1



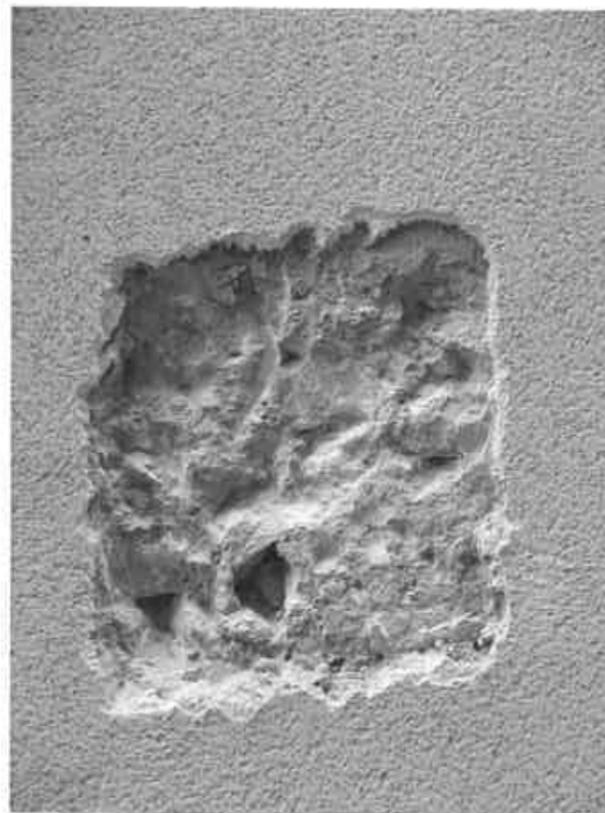
SONDAGE 2



SONDAGE 3



SONDAGE 4



SONDAGE 5



SONDAGE 6



SONDAGE 7

- PLANCHE PHOTOS DE REPERAGE DES SONDAGES -
Façade sur Rue de la Monnaie (Parcelle 327)



FACADE NORD sur Rue de la Monnaie

- IDENTIFICATION DES PATHOLOGIES -
- REPERAGE DES SONDAGES -

- PARTIE ENDUITE
- DISSOLUTION - ALVEOLISATION
- MOUSSE ET CROUTE NOIRE
- CASSURE



*PHOTOS SUR DISSOLUTION
ET ALVEOLISATION DE LA PIERRE*

PHOTOS SUR CROUTE NOIRE ET MOUSSE

- PLANCHE PHOTOS DES PATHOLOGIES -
Façade sur Rue de la Monnaie (Parcelle 326)



SONDAGE 1



SONDAGE 2



SONDAGE 3

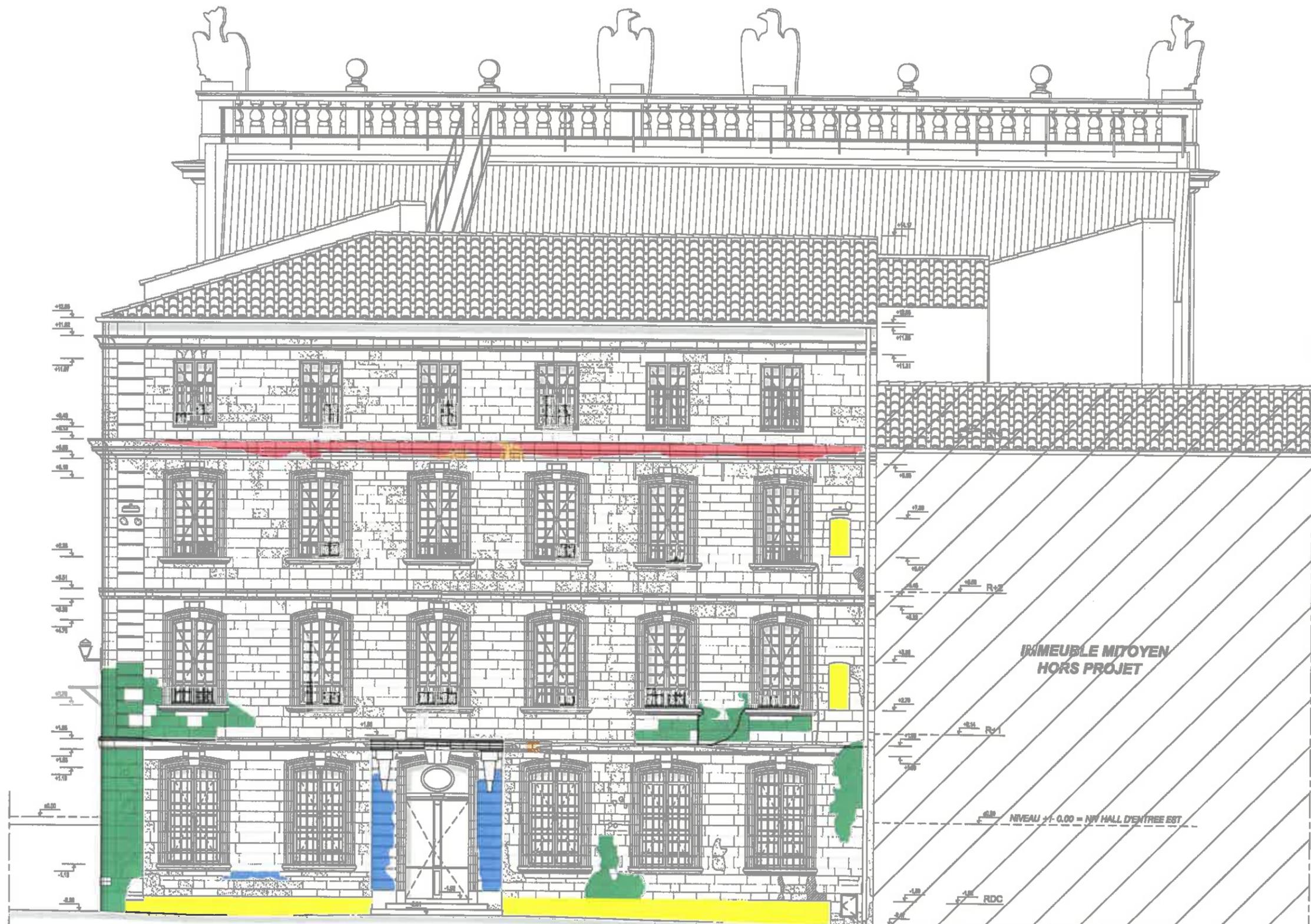


SONDAGE 4



SONDAGE 5

- PLANCHE PHOTOS DE REPERAGE DES SONDAGES -
Façade sur Rue de la Monnaie (Parcelle 326)



FACADE OUEST sur Rue de la Balance

- IDENTIFICATION DES PATHOLOGIES -

- PARTIE ENDUITE
- DESQUAMATION
- DISSOLUTION - ALVEOLISATION
- MOUSSE ET CROUTE NOIRE
- CASSURE



*PHOTO SUR DISSOLUTION
ET ALVEOLISATION DE LA PIERRE*



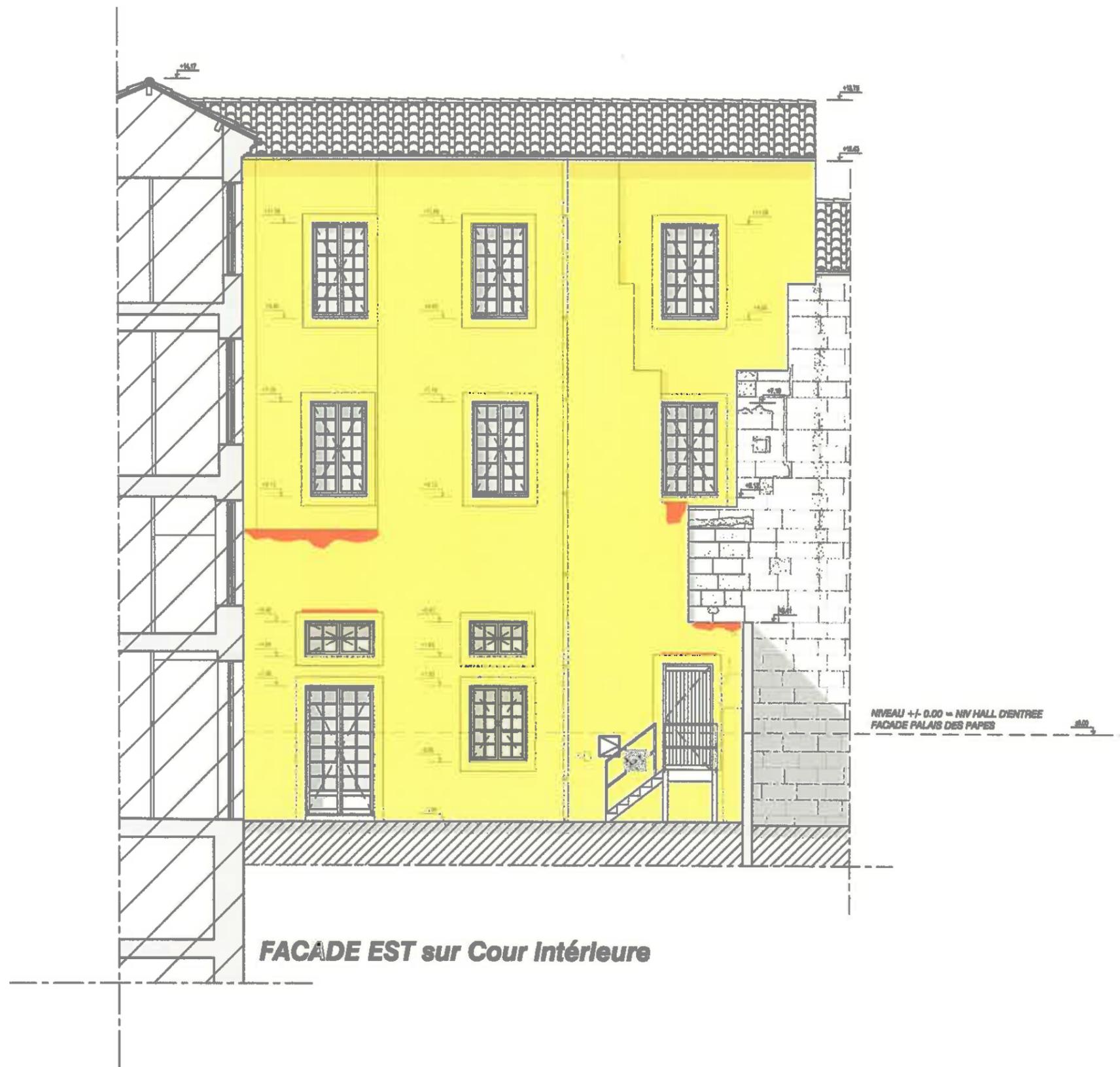
*PHOTO SUR LA DESQUAMATION
DE LA PIERRE*



*PHOTOS SUR CROUTE NOIRE
ET MOUSSE*

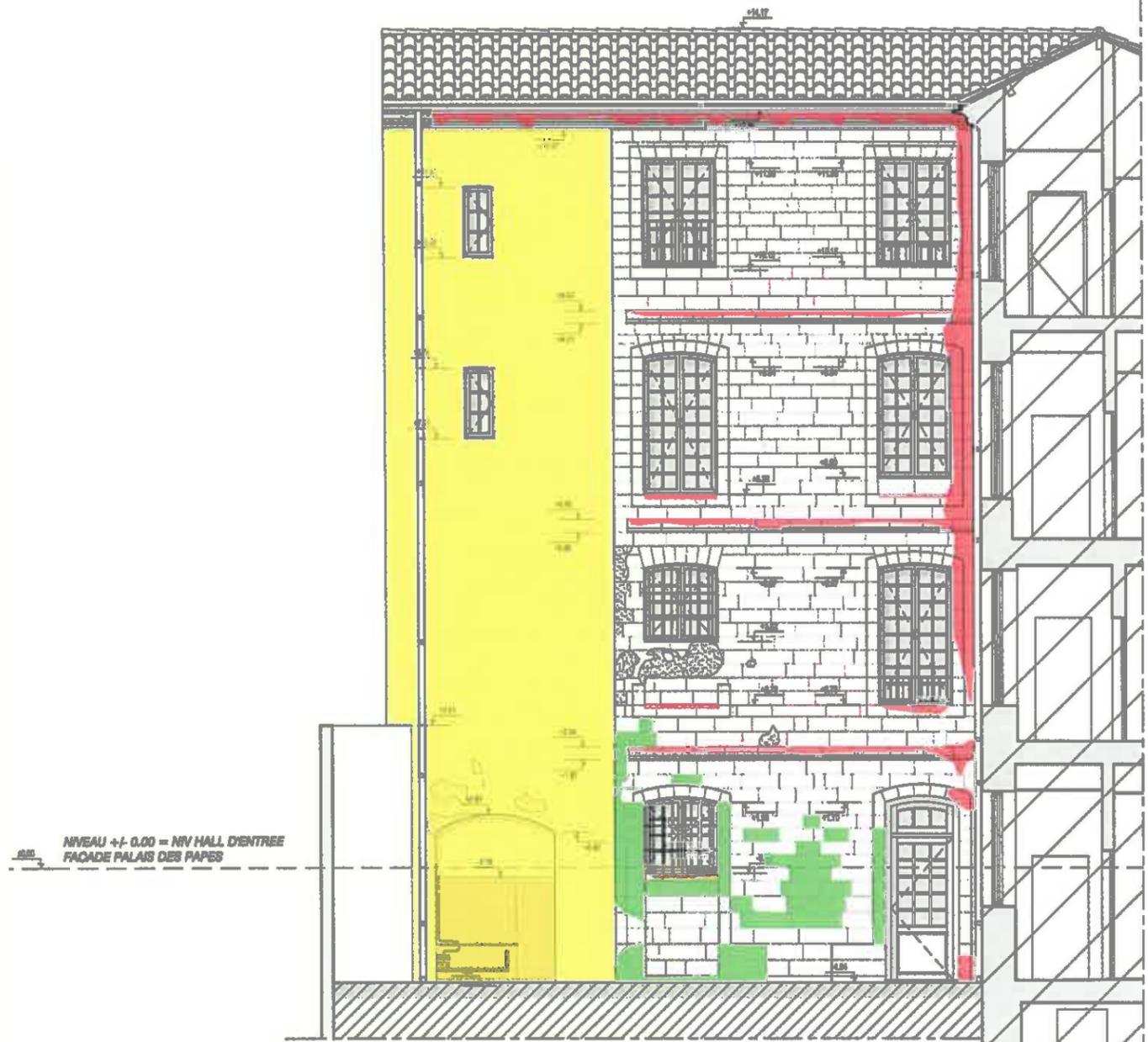


- PLANCHE PHOTOS DES PATHOLOGIES -
Façade sur Rue de la Balance

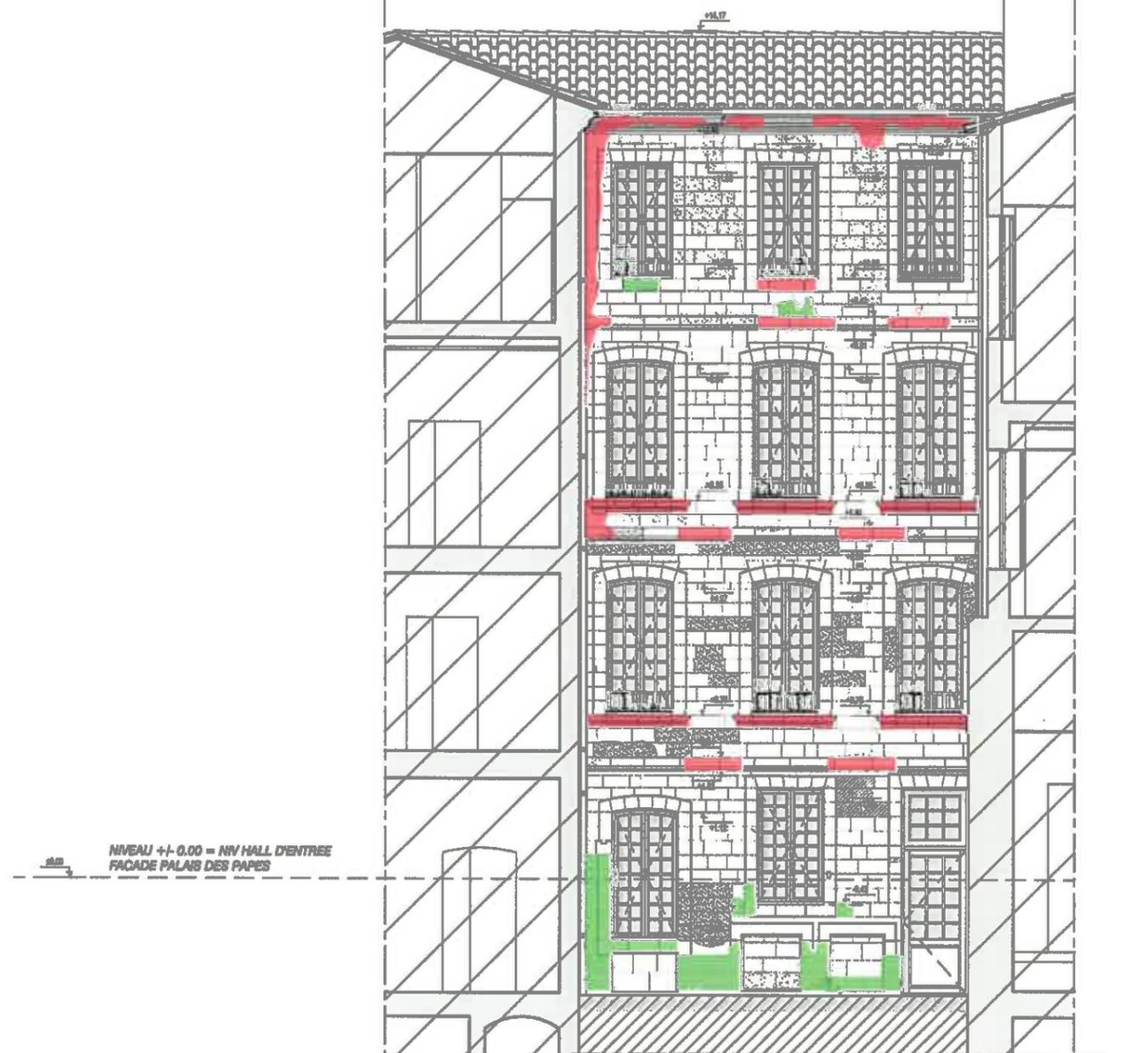


- IDENTIFICATION DES PATHOLOGIES -
- REPERAGE DES SONDAGES -





FACADE OUEST sur Cour Intérieure



FACADE SUD sur Cour Intérieure

**- IDENTIFICATION DES PATHOLOGIES -
- REPERAGE DES SONDAGES -**

- PARTIE ENDUITE**
- DISSOLUTION - ALVEOLISATION**
- MOUSSE ET CROUTE NOIRE**
- CASSURE**



*PHOTOS SUR CROUTE NOIRE
ET MOUSSE*



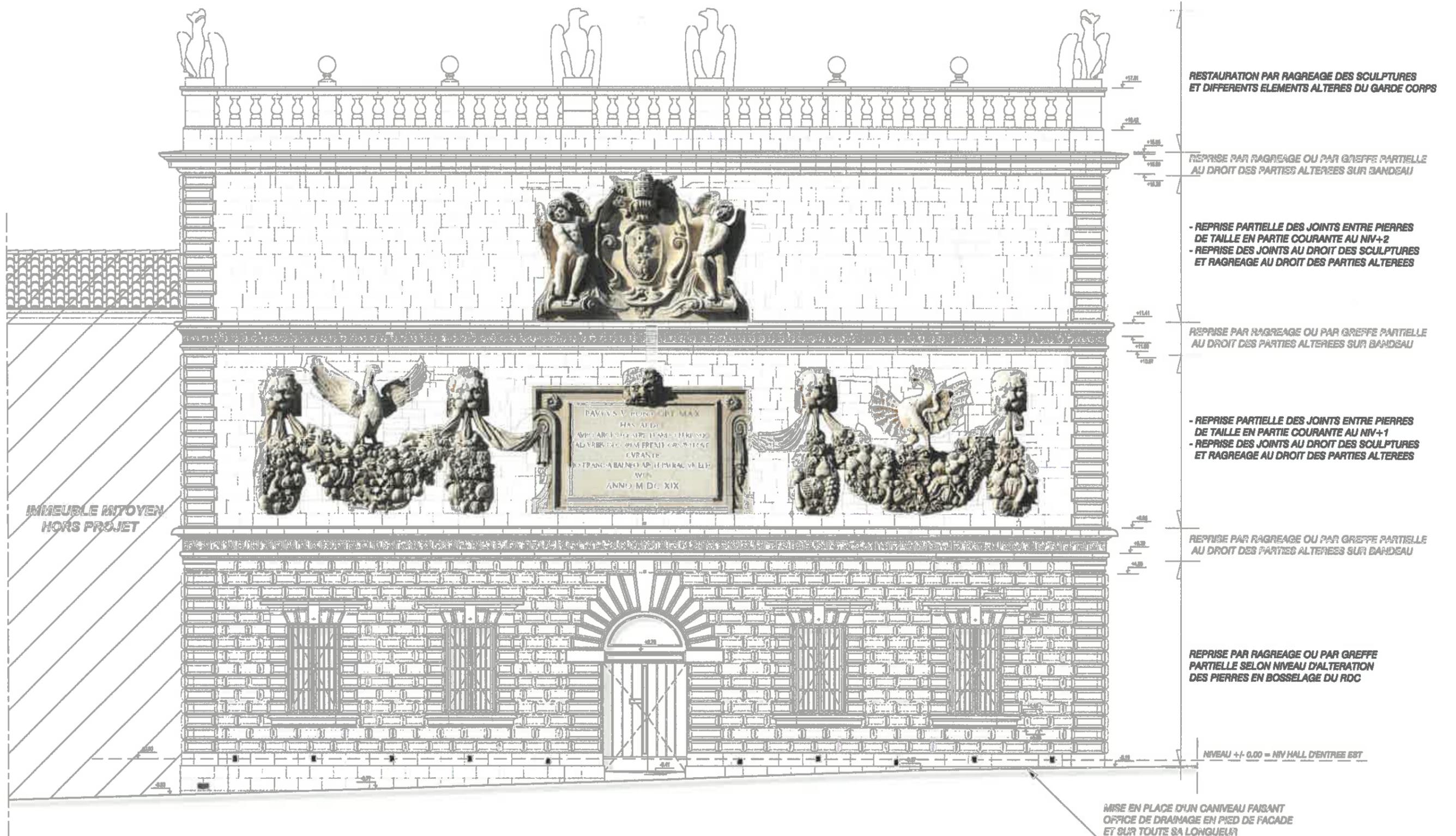
*PHOTOS SUR DISSOLUTION
ET ALVEOLISATION DE LA PIERRE*



PHOTO SUR PARTIE ENDUITE

- PLANCHE PHOTOS DES PATHOLOGIES -
Façades SUD et OUEST sur Cour Intérieure - Parcelle 326

PROJET



**FACADE EST sur Place du Palais des Papes
Hôtel Des Monnaies**

NOTA :
 - FINITION DES BARREAUDAGES DES BAIES
 METAL BRUT VERNIS
 - LA PORTE D'ENTREE DECAPEE ET LAZUREE
 TEINTE CHENE FONCE
 - LES 4 MENUISERIES PEINTURE GRIS CLAIR 'RAL 7032'

- PROJET -

- FACADE EST sur Place du Palais des Papes

**- TRANSFORMATION DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
D'AVIGNON EN HOTEL - Place du Palais des papes - 84 000 AVIGNON -**

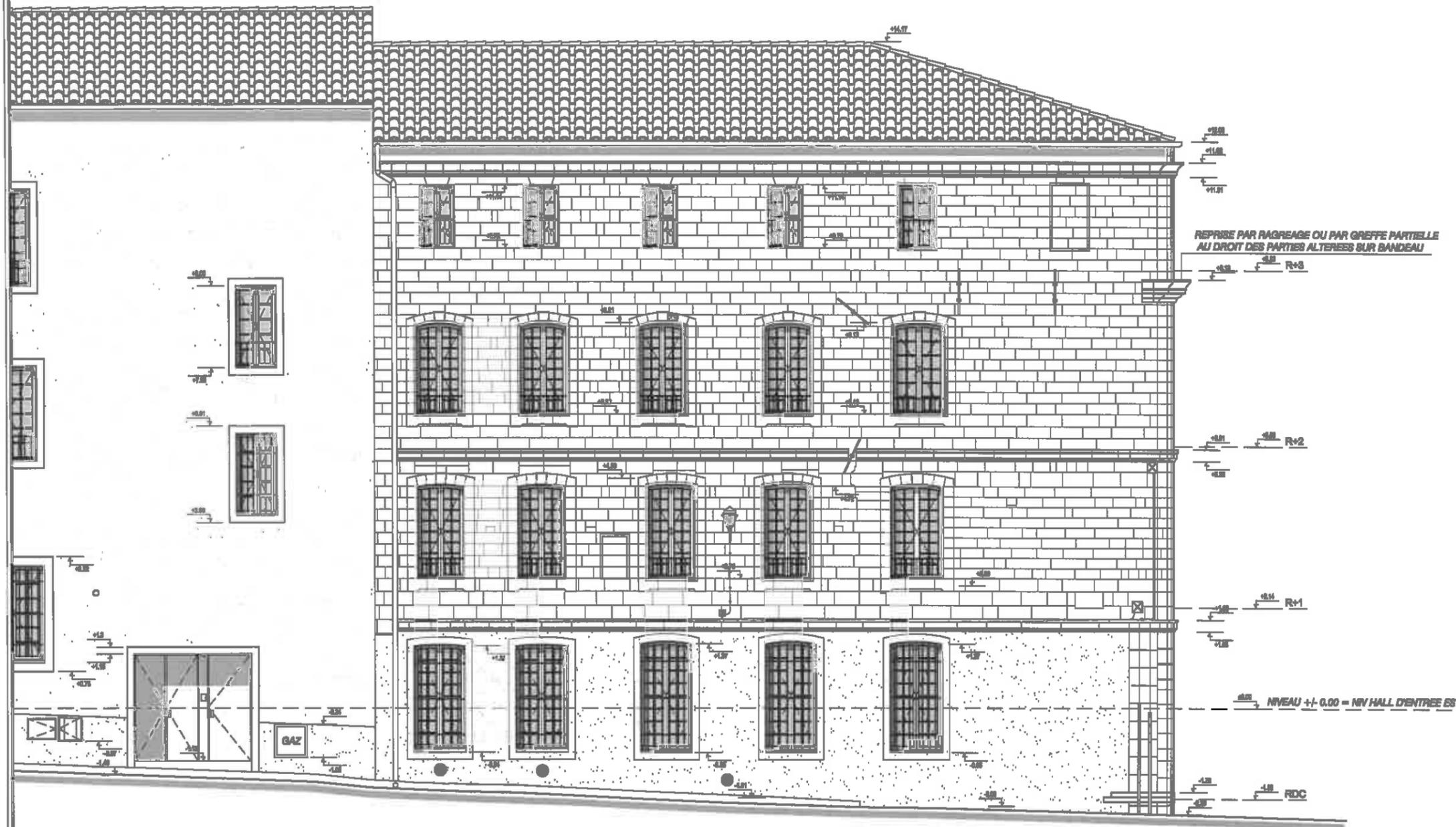
Ech : 1/100

Le: 31 Mars 2010

NOTA :
 - REVISION COMPLETE DE LA CHARPENTE COUVERTURE
 - REVISION DE LA ZINGUERIE
 - PEINTURE A LA CHAUX SUR ENDUIT EXISTANT TENTE
 A DEFINIR EN ACCORD AVEC L'ARCHITECTE DES
 BATIMENTS DE FRANCE
 - FINITION DES BARREAUDAGES DES BAIES
 METAL BRUT VERNIS
 - LES MENUISERIES PEINTURE GRIS CLAIR "RAL 7032"



FACADE NORD sur Rue de la Monnaie

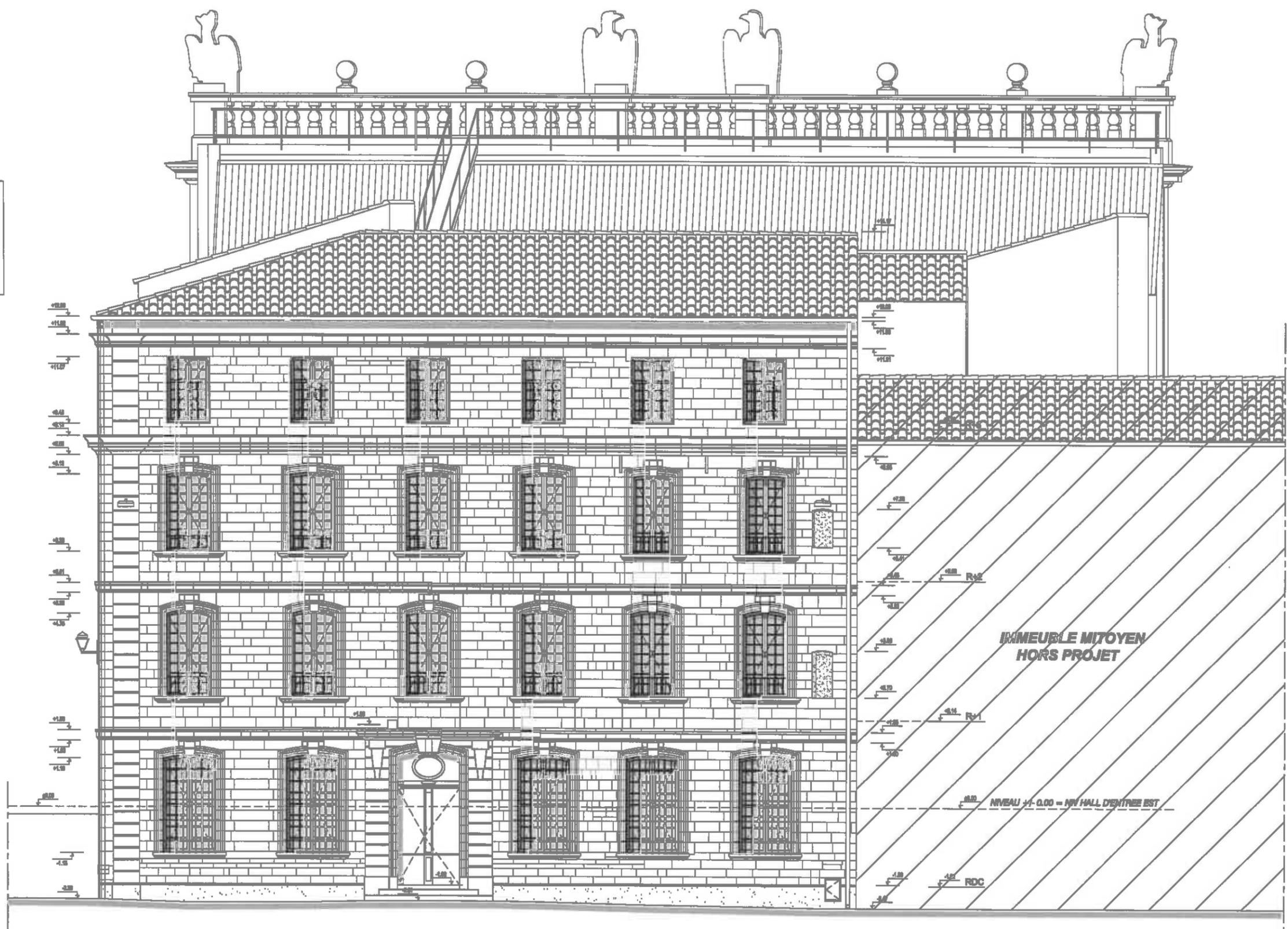


NOTA :
 - REVISION COMPLETE DE LA CHARPENTE COUVERTURE
 - REVISION DE LA ZINGUERIE
 - FINITION GARDES-CORPS DES BAIES METAL BRUT VERNIS
 - LES MENUISERIES PEINTURE GRIS CLAIR "RAL 7032"

- REPRISE PAR RAGREAGE OU PAR GREFFE PARTIELLE AU DROIT DES PARTIES ALTEREES SUR BANDEAU
- REPRISE PARTIELLE DES JOINTS ENTRE PIERRES DE TAILLE EN PARTIE COURANTE AU NIV+2 ET NIV+3
- REPRISE PAR RAGREAGE OU PAR GREFFE PARTIELLE AU DROIT DES PARTIES ALTEREES SUR BANDEAU
- REPRISE PARTIELLE DES JOINTS ENTRE PIERRES DE TAILLE EN PARTIE COURANTE AU NIV+1
- REPRISE PAR RAGREAGE OU PAR GREFFE PARTIELLE AU DROIT DES PARTIES ALTEREES SUR BANDEAU
- PURGE DE L'ANCIEN ENDUIT DE FACADE
 - CURETAGE DE TOUTES LES PARTIES CONFORTEES AVEC DU BETON OU REJOINTOYEES AU MORTIER DE CIMENT
 - REALISATION D'UN ENDUIT DE FINITION A LA CHALK
 - REALISATION D'ENCADREMENTS EN SURREPAISSEUR D'ENDUIT
- RESTITUTION DU PILASTRE PIERRE PAR RAGREAGE OU PAR GREFFE PARTIELLE SELON NIVEAU D'ALTERATION DES PIERRES

FACADE NORD sur Rue de la Monnaie

NOTA :
 - REVISION COMPLETE DE LA CHARPENTE COUVERTURE
 - REVISION DE LA ZINGUERIE
 - FINITION DES BARREAUDAGES DES BAIES METAL BRUT VERNIS
 - LA PORTE D'ENTREE DECAPEE ET LAZUREE
 - TEINTE CHENE FONCE
 - LES MENUISERIES PEINTURE GRIS CLAIR "RAL 7032"



REPRISE PAR RAGREAGE OU PAR GREFFE PARTIELLE AU DROIT DES PARTIES ALTEREES SUR BANDEAU

- REPRISE PARTIELLE DES JOINTS ENTRE PIERRES DE TAILLE EN PARTIE COURANTE AU NV+3

REPRISE PAR RAGREAGE OU PAR GREFFE PARTIELLE AU DROIT DES PARTIES ALTEREES SUR BANDEAU

- REPRISE PARTIELLE DES JOINTS ENTRE PIERRES DE TAILLE EN PARTIE COURANTE AU NV+2

REPRISE PAR RAGREAGE OU PAR GREFFE PARTIELLE AU DROIT DES PARTIES ALTEREES SUR BANDEAU

- REPRISE PARTIELLE DES JOINTS ENTRE PIERRES DE TAILLE EN PARTIE COURANTE AU NV+1

REPRISE PAR RAGREAGE OU PAR GREFFE PARTIELLE AU DROIT DES PARTIES ALTEREES SUR BANDEAU

- REPRISE PAR RAGREAGE OU PAR GREFFE PARTIELLE SELON NIVEAU D'ALTERATION DES PIERRES DU RDC
 - RESTITUTION DU PILASTRE PIERRE ET REFECTION DU SOUBASSEMENT ENDUIT

FACADE OUEST sur Rue de la Balance

